

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2020

CHAPITRE 04

**SERVICES
DU PREMIER MINISTRE**

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	3
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	4
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	5
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	5
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	6
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2020	27
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	28
2.1.	PROGRAMME 046: DIRECTION ET COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE	29
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	30
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	30
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020	31
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020	32
2.2.	PROGRAMME 047: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES INTERNES ET RATTACHÉS AUX SERVICES DU PREMIER MINISTRE	60
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	61
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	61
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020	62
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020	64
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	72
3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	74
3.2.	LEÇONS APPRISES	74
3.3.	PERSPECTIVES	74

NOTE EXPLICATIVE

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

Indépendamment des pays et des pratiques consacrées en matière budgétaire, l'évaluation de la performance des administrations en charge de la coordination du travail gouvernemental, n'est pas toujours aisée. La difficulté qui entoure un tel exercice réside dans la définition même de ce que l'on entend par « organisation de l'action ou du travail gouvernemental », qui apparaît à maints égards comme une réalité protéiforme et qui fait intervenir une panoplie d'acteurs institutionnels.

La revue de la littérature scientifique en la matière révèle une certaine stabilisation de la doctrine sur le fait que l'organisation du travail gouvernemental s'articule autour de deux types d'activités :

- d'une part, une participation au processus de décision, qui consiste à suivre l'élaboration, l'édiction et la mise en œuvre des textes législatifs ou réglementaires qu'implique la réalisation du programme gouvernemental ;
- d'autre part, une fonction d'ordre administratif, visant à assurer la coordination des activités et des décisions prises par les autorités gouvernementales, ainsi que l'encadrement des services qui peuvent être rattachés au Chef du Gouvernement.

Il ressort de cette analyse que la direction de l'action gouvernementale s'articule sur deux principaux niveaux d'action :

- un niveau politique, centré sur les processus décisionnels inhérents à l'exécution du programme gouvernemental, défini par le Président de la République ;
- et un niveau administratif, constitué de tâches de gestion courante.

Il ne souffre l'ombre d'aucun doute que le premier niveau, à savoir politique, est le fondement du programme « opérationnel » des SPM, tandis que le deuxième niveau, c'est-à-dire celui à caractère administratif, est à la base du « programme support ».

Par conséquent, étant entendu que le Premier Ministre est chargé, à travers ses Services, de la direction, de l'impulsion, de l'animation (orchestration), de la coordination et de la supervision de l'action gouvernementale, l'objectif stratégique des SPM est de traduire le programme politique dont sont porteurs les membres du Gouvernement en actes de toute nature qu'eux-mêmes ou leurs subordonnés accomplissent dans l'exercice de leurs fonctions, à travers l'optimisation des dispositifs de coordination du travail gouvernemental.

Au rang de ces dispositifs, figurent notamment les conseils de cabinet, les conseils restreints, les réunions interministérielles, les comités et les commissions placés sous l'autorité du Premier Ministre (article 1er du décret n°92/088 du 4 mai 1992).

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

L'action des Services du Premier Ministre (SPM) s'ordonne autour des missions dévolues au Premier Ministre, Chef du Gouvernement. Aux termes de l'article 12 de la Constitution et de l'article 1^{er} du décret n°92/089 du 04 mai 1992, modifié et complété par le décret n°95/145-bis du 04 août 1995 précisant les attributions du Premier Ministre, ce dernier est chargé de diriger

l'action du Gouvernement dont le mandat est de mettre en œuvre la politique de la nation, telle que définie par le Président de la République.

A ce titre, sous réserve des pouvoirs constitutionnels dévolus au Chef de l'Etat et suivant ses directives, le Premier Ministre est chargé, de l'impulsion, de l'animation, de la coordination et de la supervision des services placés sous son autorité. Il veille à la réalisation des programmes d'action des ministères approuvés par lui et impartis aux chefs de départements ministériels. Il coordonne la préparation des actes législatifs et réglementaires à soumettre à la sanction du Président de la République, et veille au respect de la légalité des décisions gouvernementales. Il préside les Conseils de cabinet, les réunions interministérielles, ainsi que les Comités et conseils spéciaux, quand le texte créant ledit comité ou conseil en dispose ainsi et anime et coordonne les politiques de communication des départements ministériels. Par ailleurs, le Premier Ministre coordonne le travail gouvernemental, à travers des Conseils de Cabinet, des réunions interministérielles, des Conseils restreints et des Comités. Pour remplir ce cahier de charges, le Premier Ministre dispose de deux principaux organes : un Secrétariat Général et un Cabinet.

Conformément aux dispositions de l'article 2(1) du décret n°92/088 du 4 mai 1992 portant organisation des Services du Premier Ministre, « le Secrétariat général des Services du Premier Ministre assiste le Premier Ministre dans l'accomplissement de sa mission ». Parallèlement au Secrétariat Général des Services du Premier Ministre, le Cabinet du Premier Ministre, organisé par le décret n°92/196 du 25 septembre 1992, concourt à l'exercice des missions assignées au Chef du Gouvernement.

En dehors de ces deux organes, qui bénéficient chacun d'un personnel dédié et de ressources financières propres, l'action du Premier Ministre se déploie également à travers un certain nombre de structures placées sous son autorité. Il s'agit :

- du Conseil national de la décentralisation (CND) ;
- du Conseil national de la route (CONAROUTE) ;
- du Conseil Nationale du Tourisme (CNT)
- du Conseil national de compétitivité et de régulation (CRC) ;
- du Programme national de gouvernance (PNG) ;
- du Conseil national de la communication (CNC) ;
- de la Commission nationale de suivi de la politique du livre, du manuel scolaire et autres matériels didactiques ;

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

La cartographie des programmes des SPM, compte tenu de la spécificité de cette administration, dévoile deux (02) programmes, contrairement aux départements ministériels qui en disposent plus de deux (02). Ces programmes ont été mis en œuvre dans un contexte marqué notamment par :

- I. l'accélération de la mise en œuvre du Plan d'Urgence Triennal pour la croissance et l'emploi (PLANUT) ;

II. la finalisation des travaux préparatoires à la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) de football « Cameroun 2022 » ;

III. l'achèvement du programme Economique et Financier- FEC, validation du plan de riposte contre le coronavirus et ses répercussions économiques et sociales et préfiguration des négociations en vue de la conclusion d'un nouveau programme

I. L'ACCELERATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'URGENCE TRIENNAL POUR LA CROISSANCE ECONOMIQUE (PLANUT)

Relativement au Plan d'Urgence Triennal pour l'accélération de la croissance économique, les contrats passés au courant de l'exercice 2020 s'élèvent à **43 milliards 708 millions 412 mille 920 francs CFA**.

A ce jour, le montant total des marchés lancés depuis le démarrage dudit Plan s'élève à **855 milliards 960 millions 466 mille 524 francs CFA**.

Certaines composantes de ce Plan d'urgence sont déjà achevées. C'est le cas, depuis 2017, de la composante « **Elevage** », qui portait sur la construction d'un abattoir industriel et de trois entrepôts frigorifiques.

C'est aussi le cas, en 2020, de la composante « Habitat », à la faveur de la construction et de la mise à la disposition de la Société Immobilière du Cameroun, de 600 logements sociaux et équipements associés, répartis dans les villes de Maroua, Garoua, Ngaoundéré, Bertoua, Ebolowa et Bafoussam.

La construction des logements sociaux dans les villes de Bamenda et de Buea avait été suspendue pour cause d'insécurité. Au regard de la normalisation progressive de la situation, les travaux pourraient reprendre en 2021.

D'autres composantes sont en cours d'achèvement. Il s'agit :

- de « **l'aménagement urbain** », avec la réhabilitation d'environ **73 Kilomètres** de voiries à Yaoundé et Douala, en plus des **32 kilomètres** déjà aménagés au titre de la première phase ;
- de « **la sécurité** », avec la livraison de **41** postes de gendarmerie sur les **46** programmés, l'achèvement de **06** hôtels de police sur les **12** prévus et de **13** postes de sûreté aux frontières.

En ce qui concerne le volet « **santé** », les travaux de réhabilitation de l'infrastructure et de relèvement du plateau technique des Hôpitaux généraux de Douala et de Yaoundé sont achevés. Ils se poursuivent au Centre Hospitalier Universitaire de Yaoundé.

S'agissant de la construction de **huit (08)** Centres Hospitaliers Régionaux, ceux d'Ebolowa et de Bafoussam sont achevés et équipés. Leur mise en service est imminente.

Le taux d'avancement physique des autres Centres Hospitaliers Régionaux se présente comme suit :

- Ngaoundéré : **77%** ;
- Garoua : **75%** ;
- Bertoua : **62%** ;
- Maroua : **39%**.

Comme pour les logements sociaux, la construction des Centres Hospitaliers Régionaux de Bamenda et de Buea reprendra aussitôt que les conditions sécuritaires le permettront.

Pour ce qui est de la composante « **aménagement du territoire** », les travaux en cours dans la Région de l'Extrême-Nord, au titre du développement des périmètres hydro-agricoles, portent sur une superficie de **12 mille 346 hectares**.

Les études se poursuivent sur les superficies supplémentaires déjà identifiées.

Quant à la construction des *ouvrages de retenue d'eau*, les travaux engagés dans la Région de l'Extrême-Nord concernent la réhabilitation de la retenue d'eau de Ouazzang et la construction de nouvelles retenues dans **six (06)** autres localités.

En outre, les études lancées sur **16 sites** dans la Région du Nord sont en cours, pour un coût total de **636 millions 397 mille 187 francs CFA**.

Relativement à la *création des agropoles*, la construction des agropoles de viande bovine de Meiganga et de Banyo est en cours. Il en est de même de l'agropole de maïs de Nyamboya, qui a déjà été dotée d'intrants et d'équipements de production.

S'agissant du **volet routier**, l'état d'avancement des travaux de construction des routes de désenclavement des bassins de production se présente de la manière suivante :

- Ø Maroua-Bogo : **84%** ;
- Ø Mandjou-Akokan : **53%** ;
- Ø Bonepoupa-Yabassi : **45%** ;
- Ø Akokan-Batouri : **45%** ;
- Ø Douala-Bonepoupa : **36%** ;
- Ø Foumban-Koumpamatapit-Limite Ouest/Nord-Ouest : **12%** ;
- Ø Ngaoundéré-Paro : **5%**

Le marché relatif à la construction de la route **Soa – Esse – Awae** a été résilié le 08 octobre 2019 pour défaillance de l'entreprise adjudicataire. Après réattribution en avril 2020, le taux d'exécution des travaux est de **7,5%** pour section SOA – ESSE et de **2%** pour la section ESSE–AWAE.

Par ailleurs, le processus de maturation se poursuit pour les autres tronçons routiers de la tranche ferme et de la tranche conditionnelle.

Relativement au secteur de **l'eau**, les **900** forages et **19** adductions d'eau potable attendus au titre de la première phase ont été livrés.

Quant à la deuxième phase qui porte sur la construction de **3 mille** forages supplémentaires dans les trois Régions septentrionales, **588** forages sont déjà en cours d'aménagement, pour un taux d'exécution physique moyen de **78%**.

Dans le domaine de **l'Agriculture**, les études techniques et architecturales sont achevées, en ce qui concerne la construction de six marchés de ravitaillement à Obala, Ngong, Gazawa, Dibombari, Foumbot, Mamfé. Il en est de même du complexe de stockage et de conditionnement de semences de maïs de Batchenga.

II. LA FINALISATION DES TRAVAUX PREPARATOIRES A LA COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS (CAN) DE FOOTBALL « CAMEROUN 2021 » :

Dans la perspective de l'augmentation de l'offre d'infrastructures sportives en général, et de l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) masculine en 2022 en particulier, plusieurs infrastructures sportives ont été réhabilitées et construites, d'autres étant en cours d'achèvement.

Site de GAROUA

i- Stade principal et stade annexe de ROUMDE ADJIA (stade de compétition et stade d'entraînement)

Le montant des travaux est de **46 880 422 625 F CFA TTC**.

Les travaux du **stade principal de 20 000 places assises** partiellement couvert, sont achevés à date et réceptionnés.

Les caméras sont installées mais ne peuvent pas fonctionner faute de câblage dans la salle de monitoring et de disponibilité de meubles. L'Administration doit régler ce problème avec l'entreprise MOTA ENGIL.

Les problématiques d'infailibilité des provisions en eau et en énergie électrique de qualité demeurent des sujets de préoccupations majeures.

Une attention particulière doit être portée sur la levée des réserves résiduelles, l'achèvement des travaux de vidéosurveillance par la DGSN, et la question de l'entretien et de la maintenance de cet ouvrage qui doit rester en parfait état de servir.

Il en est de même du **Stade annexe de 1000 places avec tribune couverte**.

Par ailleurs, pour garantir l'émission et la stabilité du signal de retransmission radiotélévisée des rencontres sur ce site, il est impératif d'installer deux (02) autres groupes dédiés, en « twin-pack » (groupes électrogènes synchrones), d'acquérir et d'installer un Fly-case ou un OB-VAN, d'assurer les câblages de raccordements, d'installer des armoires de raccordements, et de climatiser les salles techniques et les positions commentateurs.

ii- Stades d'entraînement en construction par l'entreprise **PRIME POTOMAC**

Il s'agit de quatre (04) stades (CENAJES, COTON SPORT, GENDARMERIE, POUMPOUMREY) :

- Les montants des travaux sont les suivants :
 - **CENAJES : 4 298 962 500 F CFA TTC,**
 - **COTON SPORT : 3 070 687 500 F CFA TTC,**
 - **GENDARMERIE : 4 298 962 500 F CFA TTC,**
 - **POUMPOUMREY : 5 527 237 500 F CFA TTC ;**
- Les pelouses sont verdoyantes sur les stades de Coton Sport et du CENAJES, le système d'arrosage de l'aire de jeu est fonctionnel ;
- Les tribunes sont debout ;
- Les finitions sont en cours ;
- **La vidéosurveillance n'est installée sur aucun de ces stades pour l'instant.**
- **L'avancement des travaux** est de l'ordre de **90%** pour les stades de Coton Sport et du CENAJES ;
- **L'avancement des travaux** est de l'ordre de **75%** sur les stades de REYRE et de

POUMPOUMREY.

- **Les mâts d'éclairage sont disponibles sur site à Garoua. Leur installation est en cours, notamment sur les stades de Coton sport et CENAJES.**

Selon l'entreprise, la fin des travaux pour les stades de Coton Sport et du CENAJES pourrait intervenir avant fin Mai 2021, et pour les stades de REYRE et de POUMPOUMREY en fin juillet 2021.

Les problématiques d'infailibilité des provisions en eau et en énergie électrique de qualités demeurent des sujets de préoccupations majeures.

Les travaux CAMTEL de raccordement des stades sont exécutés à 80% sur l'ensemble du site de GAROUA.

Les travaux de CAMTEL sont exécutés à 70% sur l'ensemble du site de GAROUA.

Les travaux d'OPTIMUM sont exécutés à 77% sur le site de GAROUA.

Les travaux de vidéosurveillance DGSN sont exécutés à 75% sur le stade principal ROUMDE ADJA et 90% pour son stade annexe, et 00% pour les stades de COTON SPORT, CENAJES, REYREY et POUMPOUMREY.

Des solutions exceptionnelles doivent être trouvées aux difficultés de trésorerie de l'entreprise, de même qu'un suivi de proximité doit être accordé à ces travaux pour qu'ils soient livrés à bonne date pour l'organisation de la CAN CAMEROUN 2021.

Site de BAFOUSSAM

i- Stade principal de KOUKONG de 20 000 places assises (Stade de compétition)

L'infrastructure existe et est en cours d'amélioration avec l'exécution des travaux supplémentaires ci-après :

- Aménagement d'un salon sécurisé pour le Président de la CAF au niveau de la tribune VVIP (changement de tapis) ;
- Agrandissement du salon VIP du niveau R+1 pour obtenir une capacité de 122 places ;
- Création d'une zone media au-dessus de la tribune VIP ;
- Installation d'un ascenseur pour les VIP ;
- Installation des tourniquets pour chacune des entrées y compris câblages ;
- Installation de tourniquet privé pour les handicapés y compris câblage ;
- Installation des climatiseurs en armoires et muraux dans les vestiaires et les bureaux ;
- Fourniture et pose des grilles de sectorisation ;
- Renfort des grilles de sectorisation au niveau tribunes ;
- Mise en place d'une grille de séparation entre les vestiaires des arbitres et les bureaux des organisateurs ;
- Installation d'un tapis en gazon synthétique de couleur verte dans la salle d'échauffement ;
- création d'une porte d'accès à l'aire de jeu avec escalier entre la pelouse et les gradins ;
- Construction d'un escalier central pour accéder au toit.

Cette liste n'est pas exhaustive.

Ces travaux supplémentaires souhaités par les missions d'inspection de la CAF et objet

d'un contrat avec CMEC, sont exécutés à environ 80 % à la date du 13 mars 2021 et doivent être achevés au plus vite.

Le contrat d'entretien confié à l'entreprise CMEC pour ce stade est arrivé à son terme depuis plus d'un (01) an.

S'agissant de l'approvisionnement en eau du stade, quelques sujets majeurs méritent encore d'être réglés.

Il s'agit de :

- **le raccordement du stade principal au forage existant.**
- **la réparation des réservoirs d'eau fortement endommagés.**

Les problèmes d'alimentation du stade en énergie électrique doivent être réglés.

En effet, le stade est alimenté par deux (02) lignes moyennes tension de 30 kV, via deux(02) transformateurs de 1000kva chacun, qui assurent la conversion moyenne tension/basse tension.

La construction de la ligne dédiée au stade principal en provenance de Bafoussam est absolument indispensable. Le stade principal fonctionne actuellement avec un branchement de chantier. Par ailleurs, il faudra veiller à ce que la redondance de la fourniture d'énergie soit assurée sur ce site.

Les problématiques d'infailibilité des provisions en eau et en énergie électrique de qualités demeurent des sujets de préoccupations majeures.

Par ailleurs, pour garantir l'émission et la stabilité du signal de retransmission radiotélévisée des rencontres sur ce site, il est impératif d'installer deux (02) autres groupes dédiés, en « twin-pack » (groupes électrogènes synchrones), d'acquérir et d'installer un Fly-case ou un OBVAN, d'assurer les câblages de raccordements, d'installer des armoires de raccordements, et de climatiser les salles techniques et les positions commentateurs.

Les problèmes de fonctionnalité de l'infrastructure de télécommunication doit être réglés.

Cette infrastructure ne dispose pas encore de boîte postale, ni d'une ligne téléphonique permanente. Par ailleurs, le signal des opérateurs de téléphonie mobile demeure indisponible à certains endroits du stade.

Les travaux d'aménagement de la zone media par OPTIMUM se poursuivent.

L'entreprise OPTIMUM réalise des travaux sous la maîtrise d'ouvrage du MINCOM, notamment l'installation des équipements nécessaires aux retransmissions TV, l'aménagement des places commentateurs, des cabines de reportage, des salles de presse et de conférence, de climatisation des salles. Le taux d'exécution desdits travaux est de l'ordre de 80%, et l'entreprise compte achever les travaux en avril 2021.

L'évolution des fissures liées aux tassements différentiels de certaines parties de cet ouvrage doit être observée et traitée.

Les aménagements extérieurs sont achevés.

Le stade principal de Bafoussam fait face à de réelles difficultés de fonctionnement et

d'entretien.

On peut observer plusieurs insuffisances sur cette infrastructure :

- fissures profondes ;
- décollage de carreaux de sol et de mur (en particulier, le revêtement de sol des salles réservées à la DGSN doit être refait) ;
- décrochage de battants des vomitoires ;
- détérioration des portes ;
- corrosion diverses ;
- expiration des extincteurs ;
- détérioration des peintures ;
- **défauts d'étanchéité (dans certaines salles, les équipements installés par la DGSN et CAMTEL (ordinateurs et bais) sont fortement menacés);**
- défaillances de serrures ;
- défaillances de pompes ;
- **fuites sur les bâches à eau, dans certaines toilettes et dans certains locaux ;**
- absence de plaques signalétiques ;
- infiltration d'eau dans certaines pièces ;
- absence de bains de glace ;
- insuffisance d'urinoirs ;
- absence de meubles dans certains espaces clé ;
- **chute de plafonds (dans certaines salles, les équipements installés par la DGSN et CAMTEL (ordinateurs et bais) sont fortement menacés) ;**
- détérioration du tartan de la piste d'athlétisme ;
- **absence d'équipements d'entretien et d'exploitation du stade (il faut les emprunter chez les chinois, qui les donne au gré de leurs humeurs...) ;**
- non-conformité des bancs des remplaçants.

La pelouse a été abandonnée par la CMEC depuis que son contrat de maintenance est arrivé à expiration en décembre 2019. Les actions d'épandage d'engrais, des insecticides, de sablage, planimétrie ; défeutrage, désherbage sont à peine réalisées.

La tonte se fait au plus une fois par mois ce qui est très insuffisant par rapport aux exigences de maintenance des pelouses devant accueillir des événements de grande envergure.

Des mesures urgentes doivent être prises pour pallier ces insuffisances observées

Par ailleurs, il convient de rappeler à toutes fins utiles, que tous les dysfonctionnements observés au Stade principal de Ngeme à Limbe, sont susceptibles de se produire au Stade principal de Kouekong à Bafoussam. En effet, ces stades sont pratiquement des stades jumeaux réalisés par la même entreprise CMEC : il y a donc lieu d'anticiper à Bafoussam sur les éventuelles difficultés sur la base de l'expérience vécue à Limbe pendant le CHAN, notamment en ce qui concerne les installations électriques et les sources alternatives d'énergie électrique.

ii- Cinq (05) Stades d'entraînement en construction

Il s'agit de stades de BANDJOUN, Annexe KOUKONG, TOCKET, stades municipaux BAMENDJI et MBOUDA.

- Les travaux sont quasiment achevés ;
- Les pelouses sont en place ;
- Les tribunes sont debout ;
- **La vidéosurveillance n'est installée sur aucun de ces stades pour l'instant.**
- L'avancement global des travaux est de l'ordre de 95% ;
- **Quatre (04) des cinq (05) stades d'entraînement sont déjà réceptionnés ;**
- **Les travaux sont en cours à bonne cadence en ce moment au stade TOCKET à un taux d'avancement de l'ordre de 65%.**

Les travaux de cette composante concernant l'organisation de la CAN sont quasiment achevés. Toutefois, les pelouses qui n'ont plus reçu d'entretien approprié depuis les réceptions provisoires des travaux doivent faire l'objet d'une attention particulière. Certaines d'entre elles sont asséchées, notamment à MBOUDA et BANDJOUN.

Les problématiques d'infailibilité des provisions en eau et en énergie électrique de qualités demeurent des sujets de préoccupation majeure.

De façon générale, ces stades d'entraînement doivent être repris en main de toute urgence, et les chinois qui « squattent » ces infrastructures doivent être rappelés à l'ordre.

iii- Travaux supplémentaires souhaités par la CAF lors de sa dernière mission

Les recommandations de la dernière mission CAF concernant la Région de l'Ouest sont en cours d'exécution :

- Les travaux du stade municipal de BAFANG ont connus une inflexion pour se mettre à jour aux normes CAF, et se poursuivent suivant un nouveau chronogramme dicté par les contraintes CAN CAMEROUN 2021 ;

L'avancement des travaux est de l'ordre de 70%.

Il est regrettable que l'aire de jeu déjà verdoyante de cette infrastructure ait été démantelée sur 10 cm, et ceci suite à une malfaçon observée (défaut de drainage) sur la couche de substrat mise en œuvre.

- L'entreprise CMEC a été retenue et contractualisée pour la réalisation des prestations nouvelles souhaitées par la CAF, en ce qui concerne la réalisation du stade de l'hôtel TAGIDOR : **les travaux sont en cours à un taux d'avancement de l'ordre de 70%.**

Les travaux CAMTEL de raccordement des stades sont exécutés à 40% sur l'ensemble du site de BAFOUSSAM.

Les travaux de CAMTEL sont exécutés à 68% sur l'ensemble du site de BAFOUSSAM.

Les travaux d'OPTIMUM sont exécutés à 85% sur le site de BAFOUSSAM.

Les travaux de vidéosurveillance DGSN sont exécutés à 98% sur le stade principal de KOUKONG et 00% pour l'annexe KOUKONG, les stades de BANDJOUN, BAMENDJI, TOCKET, MBOUDA et BAFANG.

L'Administration, doit s'assurer de la mise en œuvre en urgence de toutes les diligences

visant à trouver des solutions aux préoccupations ci-dessus citées.

- Site de YAOUNDE-Olembé

i- Complexe Sportif d'OLEMBE (COSO) (Stade de compétition)

Le coût initial du projet était de **194 361 129 441,44 F CFA TTC.**

Le contrat initial des travaux a été résilié au taux d'avancement d'environ 59% ;

L'entreprise MAGIL CONSTRUCTION a repris le chantier suivant le mode EPCM et est à pied d'œuvre sur le terrain **(selon le Contrat Commercial y afférant, la valeur des travaux concédés à MAGIL est de 83 574 588,00 EUROS).**

La consistance des travaux prévus par le Contrat Commercial N°2020/C/MINSEP/CAB/2020 est la suivante :

- Achèvement des travaux du stade principal de 60 000 places ;
- Achèvement des travaux des deux terrains d'entraînement (annexes A&B), 1000 places chacun ;
- Construction d'un hôtel 4 étoiles, 72 chambres dont 10 suites ;
- Aménagement du site, VRD et stationnements, 2000 places ;
- Construction d'un palais des sports d'une superficie de 3950m2 incluant 04 vestiaires, 2000 places assises offrant une possibilité d'accueillir simultanément deux (02) compétitions ;
- Construction d'une piscine olympique 08 couloirs, d'une superficie de 3950 m2, différents bassins, 1000 places, incluant 03 vestiaires ;
- Centre commercial (70 boutiques, salles de cinéma et de conférences) ;
- Centre sportif extérieur avec 02 terrains de basketball non couverts, 02 terrains de volleyball avec 02 vestiaires non couverts, 04 terrains de tennis.

Phase 1: l'avancement est de l'ordre de 70% selon l'entreprise MAGIL.

• **Stade principal ou de compétition de 60 000 places assises couvert : de l'ordre 90% selon l'entreprise MAGIL.**

De manière générale, les travaux sont en cours sur tous les corps d'état (notamment des travaux MEF).

• **Deux (02) stades annexes de 1000 places assises chacun, avec tribunes couvertes (stades d'entraînement) : de l'ordre de 80% selon l'entreprise MAGIL.**

De manière ramassée, la piste d'athlétisme du stade principal n'attend plus que le tartan ;

Les aires de jeu sont bien en place, et le gazon est en cours d'entretien ;

Les vestiaires sont en attente d'équipements définitifs ;

Les sièges, cameras de surveillance et toiture sont posés.

L'éclairage du stade principal et les huit (08) mâts d'éclairage des stades annexes sont installés.

Les deux (02) stades d'entraînement ont été réceptionnés et utilisés pendant le CHAN ;

• Hôtel 04 étoiles de 70 chambres et Centre Commercial : **de l'ordre 52% et 64% respectivement, selon l'entreprise MAGIL ;**

• VRD et parkings : **de l'ordre de 12% selon l'entreprise.**

Phase 2 (piscine olympique couverte de 08 couloirs, gymnase multisports couvert de

2000 places assises, tennis club, terrains de basket-ball, de volley-ball, de hand-ball,...) : 00%.

N-B : Selon l'entreprise MAGIL le démarrage des travaux de la phase 2 est subordonné au démantèlement des installations de PICINNI sur le site d'Olembe.

Suivant la planification initiale de l'entreprise MAGIL, les travaux dits « de la phase 1 » nécessaires pour la CAN seraient achevés en août 2020, et la livraison de l'ensemble du Complexe est attendue au courant de l'année 2021. **L'inattendue pandémie du COVID 19 et les retards de mobilisation des financements sont venus remettre en cause cet objectif, et ont induit une régression très significative des effectifs sur le chantier.** Seulement 186 personnes sont mobilisées à date sur ce chantier selon l'entreprise MAGIL.

Avec la connaissance améliorée du contexte COVID, la signature des décrets d'habilitation pour le financement des travaux, et la mobilisation effective de la contrepartie locale du financement, il serait indiqué que l'entreprise MAGIL propose un nouveau planning révisé et réaliste pour une meilleure lisibilité de la conduite de ce projet à son terme à bonne date.

Quelques points bloquants, fortement préjudiciables à l'avancement du projet ont été observés. Il s'agit de :

- Absence de connexion CAMTEL (Taux exécution 40%) ;
- Non-libération de l'emprise des travaux occupée par le matériel de PICCINI pour entamer les études de la phase 2 ;
- **Non-bouclage du financement pour l'achèvement des travaux (financement extérieur).**

Les préoccupations de l'heure en rapport avec les travaux du COSO concernent **bouclage du financement pour l'achèvement des travaux, le démantèlement total des installations de PICINNI et l'achèvement des travaux à bonne date.**

L'Administration est appelée à mettre en œuvre toutes les diligences visant à trouver des solutions aux préoccupations ci-dessus citées. Il serait souhaitable que les autres Administrations (MINTP, MINFI et MINEPAT) accompagnent le MINSEP dans la mise en œuvre des accords négociés avec MAGIL CONSTRUCTION en vue de l'accélération des travaux à Olembé, dans la perspective de la CAN CAMEROUN 2021.

Par ailleurs, pour garantir l'émission et la stabilité du signal de retransmission radiotélévisée des rencontres sur ce site, il est impératif d'installer deux (02) autres groupes dédiés, en « twin-pack » (groupes électrogènes synchrones), d'acquérir et/ou d'installer un Fly-case ou un OB-VAN, d'assurer les pré-câblages et/ou les câblages de raccordements, d'installer des armoires de raccordements.

De même, un transformateur de grande capacité doit être mobilisé pour supporter la charge importante du COSO, mais également assurer la redondance de la fourniture d'énergie.

Les problématiques d'infailibilité des provisions en eau et en énergie électrique de qualités demeurent des sujets de préoccupation majeure.

Des dispositions doivent être prises par le MINHDU, la ville de Yaoundé et les entreprises pour l'installation et la mise sous tension de l'éclairage public autour du Complexe, et sur ses aménagements routiers contigus.

ii- Annexe 3 au Stade omnisports de MFANDENA (Stade d'entraînement)

L'avancement des travaux est d'environ **40%**. Les travaux de drainage de l'aire de jeu et de constitution des différentes couches sont en arrêt.

L'entreprise évoque pour justifier cet arrêt, des difficultés financières et douanières, et l'absence de missions de contrôle pour son accompagnement.

Néanmoins l'entreprise annonce l'achèvement des travaux en novembre 2021 si toutes les conditions de redémarrage sont réunies dans les meilleurs délais.

Les travaux de CAMTEL sont exécutés à 10%.

iii- Stade du complexe BEAC (Stade d'entraînement)

L'avancement des travaux est d'environ **90%** et les travaux au ralenti en ce moment.

L'entrepris évoque pour justifier ce ralentissement, des difficultés financières et douanières, des actes de malveillance sur ses travaux et l'absence de missions de contrôle pour son accompagnement.

Néanmoins l'entreprise annonce l'achèvement des travaux en novembre 2021 si toutes les conditions de redémarrage sont réunies dans les meilleurs délais.

Les finitions sont en cours sur l'aire de jeu qui demeure un sujet de préoccupation ;

Les travaux de remise à niveau des mâts d'éclairage existants n'ont pas encore commencé, suite selon l'entreprise, au blocage des matériaux et matériel y afférent au Port de Douala.

De même, des travaux de vidéosurveillance n'ont pas commencé au Complexe BEAC.

Les travaux de CAMTEL sont exécutés à 10%.

La date réelle d'achèvement complet de l'ensemble des travaux reste un réel sujet de préoccupation.

iv- Stade de NGOA EKELLE

Tous les matériels et équipements sont livrés sur ce stade existant. Il est urgent de tester la fonctionnalité de ces matériels et équipements qui n'ont plus fonctionné depuis plus d'un (01) an.

L'aire de jeu, sujet majeur de préoccupation suite à son amochage par les installations anti COVID-19, a été réhabilitée. La pelouse totalement verdoyante est en cours d'entretien. Les travaux de réhabilitation sont exécutés à 95%. Il reste à finaliser le curage et la remise à niveau les caniveaux périphériques

Les travaux de CAMTEL sont exécutés à 86% sur l'ensemble du site de YAOUNDE.

Les travaux d'OPTIMUM sont exécutés à 45% sur le site d'OLEMBE et 100% sur le site de MFANDENA et à 70% pour l'International Boardcasting Center (IBC) à YAOUNDE. Il convient de signaler que le Maître d'ouvrage a transféré l'IBC à la Maison de la Radio.

Les travaux de vidéosurveillance DGSN sont exécutés à 100% sur le site de MFANDENA (stade principal et annexes 1 et 2), 100% au stade militaire, environ 35% à OLEMBE, 00% pour l'annexe 3 et le stade BEAC en chantier.

Site de DOUALA

i- Complexe Sportif de JAPOMA (CSJ)

- Le coût du projet est de **165 996 000 000 F CFA TTC** ;
- L'entreprise et l'Assistant à maîtrise d'ouvrage en charge de la conception/ réalisation du Complexe sont à pied d'œuvre ;
- L'**avancement global des travaux** est l'ordre de **96%**.

Les travaux concernent notamment les composantes ci-après :

- **Stade principal** (Stade de compétition) (**le taux d'exécution est de 100%**) ;
- **Deux (02) stades annexes de 1000 places assises chacun** (stades d'entraînement) (**100%**) ;

Les travaux sont achevés ;

Les opérations de « commissioning » des systèmes déployés sont en cours.

Cette composante concernant l'organisation du CHAN est quasiment prête. Tous les autres ouvrages sont en cours d'achèvement sur ce chantier, même si un ralentissement significatif est observé suite à la pandémie du COVID 19.

Il s'agit de :

- La piscine olympique couverte de 08 couloirs et 1000 places assises (**56%**) ;
- Le gymnase multisports couvert de 2000 places assises (68%) ;
- Les courts de tennis (**97%**) ;
- Les terrains de volley-ball (**97%**) ;
- Les terrains de hand-ball (**97%**) ;
- terrains de basket-ball (**97%**) ;
- le terrain multisports (volley-ball et hand-ball) (**97%**) ;
- les parkings et VRD (**97%**).

La situation sur ce chantier est la suivante pour le STADE PRINCIPAL :

1. Aire de jeu :

La situation préoccupante de la pelouse trouve progressivement une solution avec l'arrivée d'un matériel approprié à la pose et l'entretien de la pelouse. En outre, l'entreprise a révisé le protocole de travail. En conséquence à date, la qualité de l'aire de jeu s'est considérablement améliorée. Néanmoins, il y'a lieu de garder un regard attentif sur l'évolution du traitement de cette pelouse.

L'état de la pelouse est à améliorer compte tenu de l'insuffisance de densité du gazon ;

2. Tribunes :

Les tribunes du stade de JAPOMA à ce jour sont fin prêtes.

Cependant on observe la décoloration des sièges et problème d'étanchéité au niveau de la charpente.

3. **Plomberie :** Les défaillances observées sur le système de climatisation doivent être corrigées.

4. Système d'éclairage :

L'éclairage a été testé et à un minimum de 500 lux pour les compétitions d'athlétisme et 3600 lux pour les matches de football.

5. **Ecrans géants :**

Les écrans géants fonctionnent, mais nécessitent encore quelques ajustements et réglages.

6. **Sources d'énergie :**

A ce jour, le stade de JAPOMA est alimenté par une source secondaire d'énergie électrique fournie par la société ENEO et deux groupes électrogènes. **La société ENEO doit démarrer les travaux d'un départ dédié de 08 mégawatts**, afin d'assurer la redondance de la source d'alimentation, conformément aux exigences minimales du cahier de charge de la CAF. Par ailleurs, pour garantir l'émission et la stabilité du signal de retransmission radiotélévisée des rencontres, il est impératif d'installer deux (02) autres groupes dédiés en « twin-pack » (groupes électrogènes synchrones).

7. **Vestiaires :**

Les vestiaires des joueurs et des officiels sont impeccables.

8. **Surveillance/Sécurité :**

La surveillance au sein du stade de JAPOMA couvre l'ensemble du Complexe à l'exception du grand parking de 6 000 places réalisé par l'entreprise COMAR : il faut finaliser les travaux de déploiement des éléments actifs du système de vidéo surveillance (installation des caméras de vidéosurveillance dans le grand parking de 6000 places, finaliser le déploiement des équipements actifs au point de contrôle et de sécurité du niveau 5, au gymnase et à la piscine olympique). Une bonne collaboration est observée entre la DGSN et YENIGUN.

En ce qui concerne la circulation des personnes, la signalétique doit être améliorée. Pour la sécurité des personnes des tests de sécurité par les pompiers et les recommandations faites doivent être prises en compte par l'entreprise.

De même, il est nécessaire que le MINSEP sollicite que la Direction de la protection civile se déploie sur le terrain pour l'évaluation du site de JAPOMA.

Une attention particulière doit être accordée aux rapports de ces institutions.

9. **Billetterie :**

La billetterie reste l'un des sujets les plus préoccupants. **La cohérence du fonctionnement « hard –soft » reste à garantir.**

La part de choses doit être faite entre le système mis en place par l'entreprise YENIGUM et la proposition du prestataire retenu pour le CHAN.

10. **Espaces média :**

Toutes les salles réservées aux médias sont prêtes, à l'exception du **studio TV**.

En outre, des dispositions doivent être prises pour la réalisation des aménagements nécessaires aux emplacements retenus pour recevoir les fly-cases.

11. **Réseau CAMTEL:**

Des dispositions provisoire avait été prises dans la perspective du CHAN et fibre optique a été installée.

De même, le pylône commun destiné à la couverture « outdoor » du stade en signal pour

chacun des opérateurs de téléphonie mobile n'étant pas encore construit, des travaux de raccordement palliatif du Complexe Sportif en collaboration avec l'entreprise YENIGUN (qui doit fournir la sécurité du réseau (Fire)) ont été réalisés à date.

Toutefois, **il est urgent que les deux (02) lignes définitives dédiées soient réalisées par CAMTEL pour garantir la sureté, la fiabilité et la redondance du dispositif.** Les travaux de CAMTEL sont exécutés à environ 85%. (100% sur la voie provisoire 1 et 70% sur la voie 2). **Deux (02) difficultés majeures : sur la voie 1, les retards des travaux de la Pénétrante Est, et difficultés financières sur la voie 2.**

12. Voies d'accès :

Les travaux sur la RN3 ont commencé, mais sont en arrêt en ce moment. L'Administration doit se mobiliser de façon exceptionnelle pour régler les problèmes de financement et permettre que ces travaux reprennent et s'accélèrent.

13. Circulation des eaux :

Un accent particulier doit être mis sur l'assainissement général du stade. Il y'a lieu de parcourir les coins et les recoins de tout le stade pour éviter des stagnations et s'assurer du drainage idoine des eaux de ruissellement .

14. Etanchéité :

Il y a lieu de vérifier la tenue de la peinture sur certains murs exposé à l'écoulement des eaux inopportunes.

Par ailleurs, tous les problèmes d'étanchéité doivent être résolus au plus vite.

La situation des **terrains d'entraînement de JAPOMA** est la suivante :

1. **Aires de jeu :** Les aires de jeu sont en bon état.
2. **Système d'éclairage :** **Le système d'éclairage fonctionne à merveille.**
3. **Vestiaires :** Les vestiaires des joueurs et des officiels sont en très bon état.
4. **Réseau CAMTEL :** Les travaux du pylône en vue du rayonnement « outdoor » du signal de tous les opérateurs de téléphonie mobile permettra la couverture des stades d'entraînement.

S'agissant spécifiquement du **STADE ANNEXE 1 :**

- les travaux de sautoir sont en cours d'exécution,
- les alentours de la piste d'athlétisme sont insalubres,
- les gradins sont sales,
- le mur à l'angle de l'infirmerie est endommagé,
- la piste d'athlétisme est en mauvais état,
- le tartan n'est pas uniforme,
- la qualité de la peinture qui s'efface déjà est questionable ;
- des différences d'épaisseur sont observées entre les lignes

Le **STADE ANNEXE 2** n'appelle pas de commentaires particuliers autres que l'insalubrité de ses alentours.

GYMNASE :

- Gros œuvre quasi achevé ;
- travaux de lots technologiques en cours de finition

-travaux de l'aire de jeu à exécuter.

PISCINE :

- Gros œuvre quasi achevé
- couche de la base bétonnée achevée et en attente de revêtement au niveau du bassin ;
- travaux de lots technologiques en cours de finition.

De façon générale, on note les problèmes ci-après :

- état préoccupant de l'aire de jeu du stade principal ;
- arrivées et remontées des eaux dans le vide sanitaire ;
- problème d'étanchéité au niveau de la charpente du stade principal
- fissures apparentes sur les murs et le sol du bâtiment à plusieurs endroits;
- signal d'internet faible et absent dans certaines pièces du bâtiment ;
- réseau téléphonique mobile faible et inexistant par endroit ;
- signalétique incomplète ou inappropriée sur le site ;
- non-respect de l'article 4 du marché relatif à la langue : les indications sur les différents systèmes sont en Turc ;
- **L'absence de clôture générale autour des installations, notamment au niveau du parking de 6000 places, et l'absence des caméras de vidéosurveillance demeure des sujets majeurs de préoccupation.**

L'Administration doit mettre en œuvre toutes les diligences visant à trouver des solutions aux préoccupations ci-dessus citées.

L'Administration doit mettre en œuvre toutes les diligences réglementaires de prise en main des installations avant toute compétition, et autant que possible éprouver les installations.

ii- Stades de BONAMOISSADI (2000 places) et MBAPPE LEPPE (4000 places) (stades d'entraînement)

- Le coût du projet est de **6 600 006 207 F CFA TTC.**
- Les tribunes sont déjà en place, de même que les pelouses.
- Les travaux de finition se poursuivent.
- Le **taux d'avancement des travaux** est de l'ordre de **80%.**

Les travaux de cette composante concernant l'organisation de CAN CAMEROUN 2021 seront substantiellement achevés pour permettre le déroulement sans heurt de cette compétition.

La situation est la suivante sur le terrain :

1. **Aires de jeu :** La qualité de la pelouse est bonne à BONAMOISSADI, mais très préoccupante à MBAPPE LEPPE faute d'entretien depuis l'occupation du site par le MINSANTE.
2. **Tribunes :** Les tribunes du stade sont quasiment achevées.
3. **Système d'éclairage :** Le système d'éclairage n'est pas encore fonctionnel faute d'armoires électriques, même si les mâts, le câblage et les projecteurs sont déjà en place.
4. **Vestiaires :** Les vestiaires des joueurs et des officiels sont quasiment achevés.
5. **Sécurité :** Il est impératif que ces installations soient bien sécurisées, maintenues et

entretenu.

6. **Voies d'accès** : Les voies d'accès sont en cours de finalisation à BONAMOISSADI.

Il reste à fournir, à poser ou à finaliser les armoires et coffrets électriques des mâts.

Il reste à achever les travaux de :

- finitions de la bâche à eau ;
- vidéosurveillance ;
- **mise en place de la fibre optique de CAMTEL.**

Les travaux de CAMTEL sont exécutés à 40%.

Ces travaux pourraient être achevés d'ici la fin du mois d'octobre 2020 selon l'entreprise en charge des travaux, avec quelques réserves en ce qui concerne le chantier du stade MBAPPE LEPPE où la présence des installations du MINSANTE empêche encore l'évolution de l'entreprise.

iii- **Stade omnisports de BEPANDA de 36 000 places assises et son annexe, (stades d'entraînement)**

· **Le coût du projet est de 71 550 000 000 F CFA TTC.**

- Les travaux en cours d'achèvement ont connu un sérieux ralentissement lié à la crise sanitaire du COVID 19.

- Les finitions se poursuivent essentiellement dans les bâtiments, le parking et les voies d'accès.

- Les tribunes et les pelouses sont prêtes.

- **Le taux d'avancement des travaux** est d'environ **90%**.

Les travaux de ce stade concernant l'organisation du CHAN 2020 ont connu un ralentissement significatif sur le volet « infrastructures de télécommunications » en cours de réalisation par l'entreprise OPTIMUM, suite à un déficit de collaboration et l'intransigeance de l'entreprise MAGIL, mais aussi l'avènement de la pandémie du COVID 19.

L'administration doit s'investir sans compter pour lever les blocages éventuels sur le chantier de MAGIL.

La situation sur le terrain est la suivante :

1. **Aire de jeu** : La qualité de la pelouse est irréprochable. Le marquage de la piste d'athlétisme est fait.

2. **Tribunes** : Les tribunes du stade sont complètement finies.

3. **Système d'éclairage** : Il faut se rassurer que les 2000 lux requis sont installés et surtout qu'un certificat a été délivré à cet effet.

4. **Sources d'énergie** : Les deux (02) arrivées d'ENEO sont déjà disponibles.

5. **Vestiaires** : Les vestiaires des joueurs et des officiels sont en très bon état.

6. **Bureaux** : Les bureaux du stade sont en bon état, mais il faut se rassurer que le mobilier et les équipements y sont installés au plus vite.

7. **Sécurité** : **L'installation des équipements de vidéosurveillance est partielle, et le mobilier n'est pas encore disponible pour les salles de commande.**

8. **Billetterie** : **Le problème de fonctionnement de la billetterie doit être réglé comme**

pour tous les autres stades.

9. **Espace média** : A ce jour, les médias ne peuvent pas encore fonctionner au stade de BEPANDA. En effet, les équipements actifs disponibles sur site sont en cours d'installation dans les espaces médias. Toutefois, les préoccupations de l'entreprise OPTIMUM relativement à la sécurisation du site, induisent un ralentissement compréhensible des travaux.

10. **Réseau CAMTEL** : La fibre optique est déjà installée, mais ne peut pas encore être utilisée comme dans la plupart des installations de ce stade. Les équipements actifs seraient inclus dans les travaux de la deuxième phase. Il serait urgent que la haute hiérarchie réunisse des conditions d'exécution des travaux de cette deuxième phase. Les travaux de CAMTEL sont exécutés à 40%.

11. **Voies d'accès** : Les deux (02) voies requises sont disponibles, et il serait souhaitable que la troisième voie soit aménagée pour une fonctionnalité optimale du stade de BEPANDA.

12. **Le démarrage des travaux de la tranche 2 de BEPANDA reste un sujet majeur de préoccupations.**

Les travaux de CAMTEL sont exécutés à 36% sur l'ensemble du site de DOUALA.

Les travaux d'OPTIMUM sont exécutés à 90% sur le site de JAPOMA et 90% sur le site de la REUNIFICATION

Les travaux de vidéosurveillance DGSN sont exécutés à 90% sur le site de JAPOMA (stade principal et annexes 1 et 2), 50% au stade de la Réunion et annexe, 00% aux stades MBAPPE LEPPE et BONAMOISSADI.

Site de BUEA/LIMBE

i- Stade principal de NGEME (Stade de compétition)

L'infrastructure existe et a servi pendant la CAN féminine en 2016. Cet ouvrage commence à porter quelques stigmates liés à l'usure. Il faudra veiller à le maintenir en parfait état de servir. Le contrat d'entretien confié à l'entreprise CMEC pour ce stade est arrivé à son terme et doit être clôturé. Un nouveau contrat d'entretien doit être envisagé.

L'approvisionnement en eau sur ce site par CAMWATER doit être une préoccupation permanente, et les travaux de construction de forage en cours doivent s'achever au plus vite.

La maintenance de l'aire de jeu doit être assurée pour garantir la qualité de la pelouse, notamment éviter l'envahissement et la destruction de la pelouse par des chenilles et autres insectes. Le sablage, le compactage et traitement de la pelouse s'imposent pour améliorer l'uni de l'aire jeu et son aspect visuel.

Tous les travaux « courant faible » doivent être contrôlés et remis à jour, notamment téléphonie, télévision, internet, centrale technique de contrôle, gestion de la billetterie, horlogerie, système interne de vidéosurveillance,.....

L'installation des systèmes et dispositifs de production et de diffusion (notamment à l'international) des signaux audio et vidéo doivent être achevés au plus vite.

L'écran géant doit être remis en fonctionnement.

Rien à signaler sur le système de vidéosurveillance. Seule la mise à disposition sur site par la

DGSN des opérateurs du système est attendue.

Les nombreuses recommandations de la CAF et de la DGSN en rapport avec la sécurité doivent être scrupuleusement respectées, pour que la surveillance et la sécurité de ce stade soient garanties. (Installation de caméras supplémentaires, Aménagement des issues d'évacuation d'urgence, Installation de dispositifs de transfert des foules des tribunes vers la pelouse, Indication de la capacité maximale de sécurité du stade, obtention de tous les certificats de sécurité, mise à disposition du plan d'évacuation d'urgence, Indication de la date d'activation du dispositif de contrôle d'accès....)

L'éclairage public doit être rétabli à l'intérieur du stade et achevé à l'extérieur du stade. Certains projecteurs d'éclairage de l'aire de jeu doivent être remplacés.

Le problème du fonctionnement de l'infrastructure de télécommunication doit être réglé en liaison avec les entreprises CMEC et CAMTEL (CAMTEL devra disposer de tous les mots de passe).

Le système « sécurité incendie » doit être remis à jour, de même que tous les extincteurs.

Les défaillances observées sur le réseau de plomberie doivent être corrigées.

Les défaillances observées sur le système de climatisation doivent être corrigées.

Le nombre de toilettes doit être porté à 5 (au lieu de 3).

Le portail du stade défectueux doit être réfectionné.

Les installations vandalisées ou volées doivent être rétablies.

Les prestations supplémentaires prescrites par les missions d'inspection de la CAF et objet d'un contrat avec CMEC doivent être exécutées au plus vite.

Certains travaux de génie civil doivent être repris notamment en ce qui concerne sur certaines zones la peinture, le carrelage, le plafond la réparation de fissures.

Le groupe électrogène disponible doit être entretenu et des dispositions doivent être prises pour qu'il prenne instantanément le relai en cas de coupure de l'alimentation ENEO. La capacité de cette source alternative doit être renforcée, notamment par la mobilisation de groupes supplémentaires suivant les exigences de la CAF. Par ailleurs, pour garantir l'émission et la stabilité du signal de retransmission radiotélévisée des rencontres, il est impératif d'installer deux (02) autres groupes dédiés en « twin-pack » (groupes électrogènes synchrones).

La signalétique doit être améliorée.

Il est impératif de s'assurer de la disponibilité de tous les accessoires nécessaires au bon fonctionnement de cette infrastructure, notamment les drapeaux de coins de réserve, les barres horizontales et le gazon synthétique derrière les buts, le tapissage des salles d'échauffement, le remplacement de bancs de touche, les filets pour les buts fixes et mobiles, pompes électriques, tableaux de remplacements manuels,.....

ii- **Stade « MOLYKO » (Stade d'entraînement)**

L'infrastructure existe et a servi pendant la CAN féminine en 2016. Aucune inquiétude majeure n'est à signaler. Toutefois, il faudra veiller à la maintenir en parfait état de servir. Une attention particulière doit être accordée à **l'aire de jeu qui doit être convenablement entretenue. Les**

projecteurs défectueux doivent également être remplacés.

iii- **Stade « Middle FARM »** (Stade d'entraînement)

L'infrastructure existe et a servi pendant la CAN féminine en 2016. En ce moment, **l'aire de jeu est un sujet majeur de préoccupation, en absence d'entretien depuis la transformation de cette infrastructure en Centre de Riposte au COVID-19.**

Il faut s'assurer que les problèmes d'entretien de cette infrastructure sont réglés, notamment :

- L'état préoccupant de l'aire de jeu : **le Gazon n'est pas entretenu depuis plusieurs mois du fait de l'occupation du site par le MINSANTE ;**
- L'entretien et la remise en état du système d'arrosage ;
- Le niveau d'éclairage de l'aire de jeu (plusieurs projecteurs grillés) ;
- L'entretien et la remise en état du système d'éclairage du bâtiment ;
- L'entretien et la remise en état de l'éclairage des esplanades et parkings ;
- Toutes les composantes « courant faible » doivent être contrôlés et remises à jour, notamment téléphonie, télévision, internet, centrale technique de contrôle, horlogerie, système interne de vidéosurveillance,.... ;
- La vérification et mise à jour du système de sonorisation ;
- La remise en état de l'horlogerie ;
- La remise en état du système « sécurité incendie », de même que tous les extincteurs ;
- La remise en état du système « vidéosurveillance », et le remplacement des cameras défectueuses ;
- L'entretien et la remise en état du système de climatisation ;
- L'entretien du forage existant ;
- La correction des fissures et carrelage défectueux sur le bâtiment ;
- Le complément des sièges manquants ;
- L'achèvement de l'aménagement du parking.

L'Administration devra porter une attention particulière sur l'état des pelouses à BUEA et LIMBE.

iv- **Stade « CENTENARY »** (Stade d'entraînement)

L'infrastructure existe et a servi pendant la CAN féminine en 2016. **Néanmoins, il faut s'assurer que les problèmes d'entretien de cette infrastructure sont réglés, notamment :**

- L'état préoccupant de l'aire de jeu (pelouse clairsemée et présentant des problèmes d'uni) ;
- Le niveau d'éclairage de l'aire de jeu (plusieurs projecteurs grillés) ;
- **Le remplacement des batteries du générateur ;**
- La mise à jour du système de sonorisation (remplacement de certains hauts parleurs) ;
- La remise en état de l'horlogerie ;
- La remise en état du système « sécurité incendie », de même que tous les extincteurs ;
- La remise en état du système « vidéosurveillance », et le remplacement des cameras défectueuses ;

- Le relèvement du nombre de toilettes à 5 (au lieu de 3) ;
- L'entretien et la remise en état du système de climatisation ;
- La mise en fonctionnement du forage ;
- La correction des fissures et carrelage défectueux sur le bâtiment ;
- l'aménagement du parking sud.

L'Administration devra porter une attention particulière sur l'état des pelouses à BUEA et LIMBE.

Les travaux CAMTEL de raccordement des stades sont exécutés à 60% sur l'ensemble du site de BUEA/LIMBE

Les travaux de CAMTEL sont exécutés à 43% sur l'ensemble du site de BUEA/LIMBE.

Les travaux d'OPTIMUM sont exécutés à 90% sur le site de BUEA/LIMBE.

Les travaux de vidéosurveillance DGSN sont exécutés à 100% sur le site de LIMBE/BUEA (stade principal et annexe, CENTENARY stadium, MIDDLE FARM stadium, MOLYKO stadium).

III. l'achèvement du programme Economique et Financier- FEC, validation du plan de riposte contre le coronavirus et ses répercussions économiques et sociales et préfiguration des négociations en vue de la conclusion d'un nouveau programme

Le Gouvernement du Cameroun a mis en œuvre un Programme Economique et Financier (PEF) appuyé par un accord triennal de la Facilité Elargie de Crédit (FEC) du Fonds Monétaire International (FMI) au cours de la période 2017-2020, dans un contexte économique et sécuritaire difficile. Ce programme qui est arrivé à son terme le 30 septembre 2020, a permis de restaurer la viabilité financière et la stabilité externe à travers la conjugaison des politiques d'ajustement budgétaire et de politique monétaire appropriée, et de jeter les bases d'une croissance forte et inclusive à moyen terme.

Cependant, la pandémie de la COVID-19 a malheureusement érodé une partie des progrès atteints grâce à ce programme. Toutefois, les autorités ont bénéficié du soutien du Fonds monétaire international (FMI) dans le cadre de la Facilité de crédit rapide (FCR) approuvée par le Conseil d'administration du FMI le 4 mai et le 21 octobre 2020.

Afin de contenir la propagation de la pandémie liée à la COVID-19, le PM/CG a pris en application des Très hautes instructions du Président de la République dans le cadre du Plan de riposte contre la Covid 19 et ses répercussions économiques et sociales, une série de mesures restrictives relatives à la circulation des personnes et des biens. Ces mesures, en plus de la perte d'emplois, ont fortement contribué à réduire l'activité dans plusieurs secteurs de l'économie et les recettes publiques par rapport à nos projections pre-COVID-19 pour 2020, suite à l'effritement de la demande extérieure et intérieure et aux ruptures des chaînes d'approvisionnement en produits intermédiaires. Le concours financier d'urgence du FMI s'est avéré déterminant pour disposer des ressources nécessaires à la riposte contre la crise sanitaire et économique, mobiliser des appuis budgétaires des autres partenaires, et ainsi nous permettre de contenir la propagation de la pandémie et d'atténuer son impact négatif sur notre économie.

En outre, les travaux de validation de l'avant- projet de loi de finances de l'exercice 2021 ont été conduits dans les SPM conformément à la circulaire n°001/CAB/PRC du 10 juillet 2020 qui fixe les orientations de la politique budgétaire de l'Etat pour ledit exercice. Ces travaux sont intervenus dans un contexte économique et financier marqué par le besoin de définir un cadrage macroéconomique et budgétaire réaliste mais en cohérent avec les orientations de relance Post COVID du secteur économique pour l'exercice 2021. A cet effet, il avait été évoqué au rang des questions spécifiques : (i) l'accélération du processus de décentralisation à travers la prise en compte de l'instauration des Conseils Régionaux (provision de 10 milliards de FCFA) et l'affectation des ressources transférées dans une annexe à part entière plutôt que dans la morasse du Chapitre Budgétaire du MINDDEVEL ; (ii) la poursuite de la mise en œuvre du plan de riposte global contre le Coronavirus et ses répercussions économiques et sociales, à travers l'allocation de près de 150 000 000 000 de FCFA, dont 100 000 000 000 de FCFA pour le Fond de Solidarité National et 50 000 000 000 de FCFA pour la mise en œuvre d'un Plan de *soutien à la production locale à grande échelle des produits de consommation de masse*. ; (iv) le relèvement des emprunts, garanties et avals de l'Etat, en direction notamment au secteur privé lesquels sont passés de 40 000 000 000 000 de FCFA à 200 000 000 000 de FCFA ; la baisse du taux d'imposition sur les sociétés de 30% à 28 %, la diminution du taux de la taxe d'abattage de 2 à 3 %, la suppression de la taxe à l'essieu pour les transporteurs, la suppression de la taxe de séjour pour les opérateurs hôteliers ; la poursuite des mesures fiscales de soutien, en vue de l'amélioration du climat des affaires ; (v) le relèvement de la budgétisation des fonds de contrepartie du MINTP sur enveloppe additionnelle globale de 15 milliards de FCFA.

En matière de dépense publique d'investissement, il a été institué un plan de soutien à la production locale des produits de masse dont l'ébauche a été présentée au Cameroon Business Forum 2020. De même que des directives ont été données allant dans le sens de la mise en service des infrastructures connexes des grands projets structurants, du PLANUT et du PTS jeune, ainsi que les préparatifs du CHAN 2020 et de la CAN 2021.

En vue de la transformation structurelle de l'économie camerounaise, le Gouvernement a validé sous le haut patronage du PM/CG, la stratégie Nationale de Développement (SND 30) sur la période 2020-2030 afin de réaliser une croissance forte, soutenue et inclusive, de recevoir des financements adéquats et de mener une politique budgétaire compatible avec la lutte contre l'expansion de la pandémie de la COVID-19, et la réduction de la pauvreté.

Par ailleurs, la mise en œuvre de la réforme sur la maturation des projets d'investissement implémentée par le décret N° 2018/4992/PM DU 21 JUN 2018 est désormais effective et devra être complétée par le positionnement des Projets d'Investissement Prioritaires (PIP), en amont du processus budgétaire lors de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB). Bien plus, la première session du Comité Interministériel d'experts chargé d'examiner les demandes d'approbation des Maîtres d'ouvrages atteste de l'institution du visa de maturité, comme un préalable à la recherche des financements et à leur inscription dans le cadrage macroéconomique et budgétaire des lois de finances initiale.

Pour ce qui est de la qualité du portefeuille de la dette publique, elle demeure viable à

42%, en dessous du critère de convergence de 70 % mais elle est souvent considérée par le FMI comme à risque élevé, en raison notamment du ratio dette/exportations. Les réformes en cours permettront notamment: (i) de revoir la politique relative aux plafonds d'endettement public dans la mesure où les seuils d'endettement se baseraient désormais sur la Valeur Actuelle Nette (VAN) de la dette publique ; (ii) de recevoir une allocation des Droits de Tirages Spéciaux du FMI qui viendraient abonder les réserves des Etats à la BEAC ; de renforcer le rôle du CNDP dans la mise en œuvre de la stratégie d'endettement et le suivi des passifs latents du budget de l'Etat.

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2020

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2020

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 046

DIRECTION ET COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE

Responsable du programme

ASSIGA ATEBA ETIENNE MODESTE

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	Veiller à la réalisation effective d'au moins 70% de la tranche annuelle des programmes et projets stratégiques gouvernementaux	
Indicateur	Intitulé:	Taux de réalisation de la tranche annuelle des programmes et projets stratégiques gouvernementaux
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	89.5
	Année de référence:	2019
	Valeur Cible	90.0
	Année cible:	2022
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES AFFAIRES PUBLIQUES ET INSTITUTIONNELLES Action 02: PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DE L'ACTION ÉCONOMIQUE ET FINANCIERE DU GOUVERNEMENT Action 03: PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES SOCIALES ET DE SANTÉ PUBLIQUE Action 04: PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES CULTURELLES ET DE COMMUNICATION Action 05: PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES D'EDUCATION, DE FORMATION ET DE RECHERCHE Action 06: PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES INFRASTRUCTURELLES ET DES GRANDS PROJETS	
DOTATIONS INITIALES	AE 1 812 061 575	CP 1 812 061 575
RESPONSABLE DU PROGRAMME	ASSIGA ATEBA ETIENNE MODESTE,	

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le Programme 046 des Services du Premier Ministre a été exécuté dans un contexte général caractérisé par les ravages de la COVID 19 sur tout le tissu social, d'une part, et par l'amélioration à demi-teinte certes, du pilotage et du suivi de la mise en œuvre des affaires publiques et institutionnelles ; de l'action économique et financière du Gouvernement ; des politiques sociales et de santé publique ; des politiques culturelles et de communication ; des politiques d'éducation, d'enseignement et de recherche ; des politiques infrastructurelles et des grands projets, d'autre part.

Plus spécifiquement, une attention particulière a été accordée à la poursuite de l'exécution du PLANUT et à la finalisation de la réalisation des projets relatifs à l'organisation de la CAN 2021 à travers le galop d'essai réussi qu'a été le CHAN 2020.

S'agissant de l'amélioration de la gouvernance publique, elle s'est traduite, à l'échiquier gouvernemental, par l'organisation régulière des conseils de cabinet, des séminaires gouvernementaux et des réunions interministérielles.

la poursuite des travaux sur le pilotage de l'action économique et financière a été articulé autour de la poursuite de concert avec le Conseil d'Administration du FMI des discussions sur Le Programme Economique et financier du Cameroun, Le bouclage des financements de la CAN 2021 en mettant également à contribution le BIP de l'Etat ; ainsi que l'accomplissement de

toutes les diligences relatives à l'achèvement de la mise en œuvre des projets structurants de première génération et du Plan d'urgence triennal pour l'accélération de la croissance et l'emploi (PLANUT).

Enfin, il est établi que les résultats obtenus au plan économique ont vocation à concourir à l'amélioration des conditions de vie des populations, à l'effet de disposer d'une ressource humaine de qualité et en quantité pour soutenir les efforts de croissance. C'est du reste la philosophie d'ensemble qui a présidé au suivi des politiques gouvernementales en matière de santé publique, de sport, d'éducation et de développement culturel.

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020

Action 01 PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES AFFAIRES PUBLIQUES ET INSTITUTIONNELLES								
OBJECTIF	Accroître de 37,56% le taux d'exécution des directives relatives aux affaires publiques et institutionnelles							
Indicateur	Intitulé:		taux d'exécution des directives relatives aux affaires publiques et institutionnelles				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		88.5					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		88.5					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	511 990 208	511 990 208	521 790 208	521 790 208	518 768 651	518 768 651	99,42 %	99,42 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Crise sécuritaire dans les Régions de l'Extrême-nord, du Nord, de l'Adamaoua, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ; - Poursuite de l'exécution du programme économique et financier du gouvernement conclu avec le FMI ; - La lutte contre les atteintes à la fortune publique ; - L'amélioration de la politique pénitentiaire ; - La poursuite des activités du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local ; - Le renforcement de l'Etat de droit et la protection de l'intégrité du territoire ; - La promotion de la dématérialisation des procédures au sein des administrations pour faciliter les relations entre l'administration et ses usagers ; - La promotion de la bonne gouvernance et de la gestion axée sur les résultats comme mode de gestion ; - Les recommandations issues du Grand dialogue national tenu au mois de novembre 2019; - La Pandémie de COVID 19.							

ACTIVITES
MAJEURES
REALISEES
(présentation des
extrants)

- Le traitement de 36 374 actes législatifs et réglementaires (lois, décrets, arrêtés, agrément) et requêtes ;
- La poursuite des mesures d'assainissement du Fichier solde et l'opérationnalisation de la mise en œuvre du SIGIPES 2;
- La tenue effective de dix (10) conseils de cabinet initialement programmés sous la Haute présidence du PM/CG;
- le recueil bilingue des Conseils de Cabinet présidés par le PMCG a été confectionné ;
- Mise en œuvre progressive des éléments constitutifs de la stratégie nationale de lutte contre le Cannabis ;
- La poursuite de la mise en œuvre de la politique de décentralisation, le renforcement de l'Etat de droit et la protection de l'intégrité du territoire ;
- La tenue effective d'une session du CND ;
- La signature du texte sur la Dotation Générale à la Décentralisation par le PM/CG
- La promotion de la bonne gouvernance et de la gestion axée sur les résultats comme mode de gestion.
- La finalisation de la réécriture du projet de loi portant Code du Travail ;
- La finalisation de l'examen de l'avant-projet de loi sur les ressources génétiques et leurs utilisations ;
- La signature par le PM/CG du programme d'évaluation de la conformité avant embarquement des marchandises importées en République du Cameroun (PACAE) ;
- La promulgation de la loi n°2020/004 du 23 avril 2020 régissant l'activité postale au Cameroun ;
- La finalisation du projet de décret modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2004/0607/PM du 17 mars 2004 fixant les conditions d'accès aux professions de transporteurs routiers et auxiliaires de transporteur routier ;
- La transmission du projet de loi régissant les associations artistiques et culturelles au Cameroun ;
- La transmission du projet de loi modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°90/05 du 19 décembre 1990 relative à la liberté d'association ;
- La signature du décret n°2020/676 du 03 novembre 2020 portant organisation et fonctionnement du Conseil National de la Décentralisation (CND) ;
- La signature du décret n°2020/689 du 09 novembre 2020 portant organisation et fonctionnement du Comité Interministériel des Services Locaux (CISL) ;
- La signature du décret n°2020/676 du 03 novembre 2020 portant organisation et fonctionnement du Conseil National de la Décentralisation (CND) ;
- La signature du décret n° 2020/773 du 24 décembre 2020, déterminant les modalités d'exercice des fonctions de *Public Independent Conciliator*, auprès des Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ;
- La signature du décret n°2020/6635 du 21 décembre 2020 portant organisation et fonctionnement du Comité National des Finances Locales ;
- La signature de l'arrêté n° 000880/MINFI du 16 décembre 2020 portant création de postes comptables placés auprès des Régions, collectivités territoriales ;
- La signature de l'arrêté n° 000440/MINDDEVEL du 18 décembre 2020 fixant le règlement intérieur-type applicable au fonctionnement du Conseil régional et de l'Assemblée régionale ;
- La signature de l'arrêté n° 00441/A/MINDDEVEL du 30 décembre 2020 précisant les modalités d'organisation du et du fonctionnement du Secrétariat Technique du Comité National des Finances Locales ;
- La signature de l'arrêté n° 00431/A/MINDDEVEL du 30 décembre 2020 précisant les modalités d'organisation et de fonctionnement des Comités Départementaux des Finances Locales ;
- La transmission à PRC du rapport d'étude sur les incendies dans les marchés ;
- Plan annuel de recrutement dans la Fonction Publique au titre de l'exercice 2020, validé par le PM/CG et transmis au MINFOPRA, au MINESUP, et autres Administrations concernées pour exécution ;
- Projet de décret portant organisation du MINJUSTICE, examiné et transmis au à PRC, pour suite de la procédure ;
- Projet de décret portant organisation du MINMAP, examiné et transmis au à PRC, pour suite de la procédure ;
- Projet de décret portant organisation du MINHDU, examiné et retourné au MINFOPRA, pour prise

	en compte des observations formulées au cours des réunions interministérielles tenues dans les SPM ; - Suivi de la mise en œuvre du projet de mise en œuvre du projet SIGIPES II ; - Suivi des activités d'assainissement du fichier solde et personnels de l'Etat ; - Traitement de près de 1000 demande d'Autorisation de Sortie du Territoire.
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Le taux de consommation des crédits de l'ordre de 99,42% s'explique du fait de l'exécution effective des activités programmées dans le cadre du pilotage et du suivi de la mise en œuvre des affaires publiques et institutionnelles. Il peut également s'expliquer par le transfert des compétences et des ressources aux Collectivités Territoriales Décentralisées, l'amélioration des conditions de travail des personnels des SPM dans le cadre de l'implémentation de la GAR . De plus, il y a lieu de remarquer que le taux de réalisation technique des activités a connu un bon 7,65% par rapport à l'exercice 2019. Celui-ci aurait pu être meilleur n'eut été : - la mobilisation tardive des ressources qui ne garantit pas toujours une exécution optimale des activités notamment pour les structures rattachées ; - l'insuffisance des ressources allouées à certaines activités non contenues dans la programmation financière du chapitre 04; - les conflits de compétences entre certains établissements publics administratifs et leurs tutelles ; - la sanction de certains textes majeurs qui restent attendus et qui, occasionnent un blocage dans la mise en œuvre de certaines politiques publiques ; - la situation sécuritaire dans les Régions de l'Extrême-nord, du Nord, de l'Adamaoua, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ; - le suivi des recommandations issues du Grand dialogue national au mois de novembre 2019 ; les effets connexes de la pandémie à COVID 19.
Perspectives 2021	- Renforcer la coordination et le suivi de la politique de décentralisation ; - Poursuivre la modernisation de l'État et la diffusion de la culture de la performance au sein des administrations publiques ; - Poursuivre l'examen du projet de décret modificatif du Comité de Suivi de la mise en œuvre du PTS-Jeunes ; - Poursuivre l'examen des projets d'arrêtés sur la Commission Consultative des Institutions Universitaires (CCIU) et les changements de grade dans l'enseignement supérieur ; - Poursuivre l'examen du projet de décret portant changement de dénomination et réorganisation de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts (ENEF) ; - Poursuivre l'examen du projet de décret portant création, organisation et fonctionnement du Centre de Réhabilitation des personnes handicapées de Maroua ; - Poursuivre l'examen du projet de décret portant création, organisation et fonctionnement de l'Office National des infrastructures et des Equipements sportifs (ONIES) ; - Finalisation de la relecture des projets de textes d'application de la loi n°2020/004 du 23 avril 2020 régissant l'activité postale au Cameroun ; - Mettre en œuvre une synergie d'actions efficace pour un retour à la normale dans les Régions de l'Extrême-nord, du Nord, de l'Adamaoua, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ; - Suivre les mécanismes de mise en œuvre des recommandations issues du Grand dialogue national tenu au mois de novembre 2019.

Action 02**PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DE L'ACTION ÉCONOMIQUE ET FINANCIERE DU GOUVERNEMENT**

OBJECTIF	Accroître de 31,96% le taux d'exécution des directives relatives aux dossiers à caractère économique et financier								
Indicateur	Intitulé:		taux d'exécution des directives relatives aux dossiers à caractère économique et financier				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2019						
	Valeur de référence:		86.3						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		86.3						
	Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	409 587 593	409 587 593	409 587 593	409 587 593	409 250 121	409 250 121	99,92 %	99,92 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Au plan international, l'économie mondiale confrontée à des risques pressants a enregistré un ralentissement d'activité du fait de la COVID 19 ; - Des négociations en vue de la conclusion d'un nouveau programme économique et financier appuyé par le Fonds Monétaire International (FMI), il ressort que les discussions entre la partie camerounaise et l'équipe pays du FMI relativement à l'objet susvisé, ont permis de constater que l'impact de la pandémie du COVID-19 a été moins fort que prévu. Aussi, pour la partie camerounaise, la croissance économique s'établira à 0,7% en 2020 et 4,3% à moyen terme. A contrario, l'appréciation des experts du Fonds conclut plutôt à une récession de l'activité économique en 2020, avec un taux de croissance estimé à -1,5% et 4,3% à moyen terme. Cette différence d'appréciation de la croissance en 2020 a un impact sur les objectifs de mobilisation des recettes au titre de l'exercice 2021. En effet, pour le Fonds, la mobilisation des recettes fiscales constatée au titre de l'exercice 2020 est sous-tendue par un taux de croissance économique de -1,5%. Aussi, le passage en 2021 à un taux de croissance de 3,4% induira une augmentation conséquente des objectifs de mobilisation des recettes plus forte que si la base de croissance en 2020 est de 0,7% telle que soutenue par la partie camerounaise. - Au plan national, le contexte de mise en œuvre de l'action de coordination de l'action économique et financière du Gouvernement au cours de l'exercice 2020 a été marqué par la survenance de nombreux chocs exogènes : - impact de la crise sécuritaire dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ; - Impact de l'incendie de la SONARA sur les comptes macroéconomiques ; - la diminution de la production pétrolière. - les BTP avec l'accélération des travaux de la CAN sous l'égide du COMICAN ; - Les recommandations issues du Grand dialogue national tenu au mois de novembre 2019 ; - L'achèvement du DSCE et la préfiguration de la Stratégie Nationale de Développement pour la période 2020-2030 - L'apparition et la recrudescence de la crise sanitaire liée à la COVID 19 ; - La poursuite des tensions dans les régions anglophones du Nord-Ouest et du Sud- Ouest ; - La poursuite de la mise en œuvre du Plan d'Urgence Triennal pour l'accélération de la croissance économique ; - La mise en œuvre du Plan Triennal Spécial Jeunes ; - La poursuite et la mise en service des grands projets d'infrastructures de première génération; - La poursuite de la mise en œuvre de l'Accord de Partenariat Economique conclu avec l'Union Européenne ; - Une forte récession à l'échelle mondiale et la plus grave en Afrique subsaharienne post point d'achèvement de l'initiative PPTE ; - Le renforcement de la mise en œuvre du budget programme et des dispositions combinées des réforme du régime financier de l'Etat et du Code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques; - La promotion de l'économie numérique et de la nécessité de transformation digitale des								

	administrations ; - L'amélioration de la gouvernance des entreprises publiques et la limitation des répercussions de leur endettement sur l'Etat, ainsi que de leur comportement déclaratif en matière fiscale ; - L'instauration de la discipline budgétaire gage des piliers de consolidation macroéconomique et d'accroissement de la compétitivité externe de l'économie camerounaise ; - La résilience aux changements climatiques et la gestion durable de la biodiversité ; - L'amélioration de la productivité et de la compétitivité des filières agricoles ; - L'industrialisation et de modernisation de l'appareil de production ; - La promotion de l'initiative privée et d'améliorer la productivité et la compétitivité des PME. - l'amélioration de la gouvernance des entreprises publiques ; - L'instauration de la discipline budgétaire gage des piliers de consolidation macroéconomique et d'accroissement de la compétitivité externe de l'économie camerounaise ; - Crise sécuritaire dans les Régions de l'Extrême-nord, du Nord, de l'Adamaoua, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ; - L'examen et la validation des plans de reconstructions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest et de l'Extrême Nord par le PM/CG - L'accélération de la préparation du Projet d'aménagement du Lac Tchad ; - l'industrialisation et de modernisation de l'appareil de production ; - la promotion de l'initiative privée et d'améliorer la productivité et la compétitivité des PME. - la promotion de l'économie numérique ; - l'amélioration de la gouvernance des entreprises publiques ; - Poursuite de l'exécution du programme économique et financier du gouvernement conclu avec le FMI.
--	---

ACTIVITES
MAJEURES
REALISEES
(présentation des
extrants)

- la signature de l'arrêté n°000096/MINMIDT du 13/4/2020 rendant obligatoire les normes du secteur du Génie Pharmaceutique ;
- l'examen du projet de structuration des filières dans le secteur de l'industrie pharmaceutique au Cameroun ;
- examen du projet de document du Plan Directeur d'Industrialisation (PDI) ;
- la production d'une matrice intégrant les substances, la nature du permis, la région, le département, la notification de l'accord des 225 demandes et attributions de permis miniers de novembre 2018 à décembre 2020 ;
- la production de 05 cartes représentant la matrice des substances minières ;
- la production de 8 projets de textes d'application de la loi n°2016/017 du 14/12/2016 portant Code Minier ;
- la signature du décret n°2020/0301/PM du 22/01/2020 fixant les modalités d'accomplissement des missions de structures d'incubation des petites et moyennes entreprises ;
- la poursuite de l'examen de la situation des hôtels Mountain Hotel (Buea), Parliamentarian Flats (Buea) Atlantic Beach (Limbe) Hotel Bengo'o (Ebolowa) et Ribadou (Garoua) ;
- la production du document de programmes harmonisés de formation en tourisme, Hôtellerie et Loisirs ;
- la validation des résultats de l'évaluation du Plan de relance des activités de la Cellule Technique de Suivi et de Coordination des filières Cacao et Café (CTSCCC) ;
- la validation du dossier des primes à la Qualité du Cacao et du Café ;
- la validation du projet Cacao sans déforestation ;
- la tenue de la 11^{ème} session du CBF sous le thème « *l'environnement des affaires à l'épreuve de la COVID-19* » ;
- le dossier d'évaluation Doing Business sur l'attractivité de l'environnement des affaires au Cameroun a été transmis ;
- Examen de la circulaire présidentielle relative à la préparation du budget 2021 ;
- Examen du projet de collectif budgétaire. Une Loi de Finances Rectificative (LFR) pour 2020 a été adoptée en juin pour prendre en compte les conséquences de la pandémie sur la loi de finances initiale votée en décembre 2019.
- Examen et Validation du décret de répartition du Fonds Spécial de lutte contre la COVID 19 et ses répercussions économiques et sociales à l'issue des conférences budgétaires spéciales tenues par le MINFI et de la validation par le PM/CG du Plan stratégique de riposte ;
- Examen et validation de la circulaire Précisant les modalités d'organisation, de fonctionnement et du suivi-évaluation du Fonds Spécial de Solidarité Nationale pour la Lutte contre le Coronavirus et ses répercussions économiques et sociales
- Coordination des diligences inhérentes à la libération de la Facilité de Crédit Rapide par le FMI et conclusion de la sixième revue marquant la fin du Programme économique et Financier appuyé par la Facilité Elargie de Crédit signée en 2017 et organisations d'un round de discussions techniques en vue de la préparation d'un nouveau Programme FEC adossé à un mécanisme Elargie de crédit (MEC)
- La mise en œuvre des grands axes du Plan Triennal Spécial-Jeunes;
- Le parachèvement de l'exécution des projets du Plan d'urgence triennal pour l'accélération de la croissance et l'emploi (PLANUT);
- Le parachèvement de l'exécution des projets infrastructurels de la Coupe d'Afrique des Nations;
- Revue et approfondissement des discussions à la base sur le cadre juridique des Contrats de Partenariats Publics Privés (PPP) ;
- Dynamisation de la plateforme de dialogue avec le secteur privé et suivi de la matrice des recommandations pendantes de la Session du Cameroun Business Forum de 2019 ;
- Poursuite des Concertations bipartites sur le projet de texte fixant les conditions de délivrance de la garantie souveraine de l'Etat du Cameroun ;
- Production du rapport diagnostic des engagements souverains de l'Etat en 2020 ;
- Poursuite de la réflexion sur les conditions d'attribution et l'évaluation financière de l'incidence des garanties souveraines et des rejets et avals de l'Etat, et de leur annexe au projet de loi de finances ;
- Suivi de la mise en œuvre du dispositif de compétitivité mis en place par l'Union Européenne
- suivi de la notation financière du Cameroun dans le cadre des audiences téléphonique avec le CTS avec Moodys, Standard and Poo's et Fitch rating;

- Evaluation du processus d'uniformisation du marché financier au terme de la fusion entre la DSX et de la BVMAC ;
- l'amélioration du classement du Cameroun au Doing Business 2018, passant ainsi à la 166e à la 163e place sur 190 pays ;
- Examen technique du projet de Stratégie nationale de développement transmis par le MINEPAT, adoption en Conseil de Cabinet et présentation dans un atelier ouvert aux Partenaires Techniques et Financiers, ainsi qu'à la Société Civile et aux organisations confessionnelles et religieuses.
- Préfiguration de la mise en œuvre des Très Hautes Instructions du PRC/CE, relative à l'élaboration d'un projet de loi portant orientation programmatique de la Stratégie Nationale de Développement sur la période 2020-2030
- Poursuite de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Finance Inclusive;
- 15 sessions du Comité de Pilotage de la validation des programmes économiques et des grands projets et 12 sessions du secrétariat technique se sont tenues ;
- validation des conventions de financements et avis juridiques des projets adossés au programme économique et financier FEC et à la matrice Development Policy de la Banque Mondiale;
- Poursuite du suivi de la mise en œuvre de la stratégie des banques anglophones en difficulté ;
- rapport d'analyse diagnostique des leçons tirées du projet de loi de règlement 2019 ;
- Préfiguration des perspectives de réforme à l'horizon 2022, relativement à la mise en œuvre d'une Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) ;
- analyse et révision du volet fiscal de la proposition de cadrage macroéconomique du Budget de l'Etat qui a été transmise par le FMI à l'issue des assemblées annuelles de printemps du FMI et de la Banque Mondiale ;
- examen du projet de loi de finances de l'exercice 2020 ;
- tenue de 10 sessions du secrétariat technique du Conseil national de régulation et de compétitivité ;
- tenue de 04 sessions du comité de suivi des agréments ;
- mise en œuvre des recommandations du rapport de l'étude diagnostique du pilotage et du suivi du plan d'urgence pour l'emploi ;
- Dynamisation de la feuille de route nationale pour la mise en œuvre des mesures de facilitation des échanges validées par le Conseil National de Facilitation des Echanges (CONAFE) ;
- Parachèvement de la transposition des directives CEMAC, notamment la réforme comptable à travers : la finalisation et la transmission à la PRC du décret signé le 07 juillet 2020 portant Règlement General de la Comptabilité Publique;
- Amorces des concertations techniques sur la refonte du cadre générale, de création d'organisation, et de fonctionnement des Programmes et Projets, afin de renforcer l'efficacité des dépenses en capital de l'Etat par l'instauration d'un visa de maturité des projets.
- L'accompagnement des mesures de réduction du train de vie de l'Etat dans un contexte marqué par la recrudescence de la Covid 19 et les chocs sécuritaires (déplacement des agents publics, rationalisation de l'achat de nouveaux véhicules, régulation budgétaire)
- L'ouverture d'une réflexion sur le besoin de financement des PME par une actualisation du modèle financier de la Banque Camerounaise des PME ;
- Examen du Rapport du Comité de Compétitivité pour l'exercice 2020 et poursuite de la réflexion sur l'intégration de l'économie camerounaise dans les chaînes de valeur mondiale notamment par la valorisation plus poussée des matières premières locales ;
- Le suivi des contrats plans et du processus de mise en conformité des établissements publics et des entreprises publiques aux lois de 2017 ;

JUSTIFICATION DU
RÉSULTAT ET DE
L'UTILISATION
DES
RESSOURCES
(extrants)

Le taux de consommation des crédits de l'ordre de 99,92% et le niveau de 76,5% du taux de réalisation des activités se justifie par la mise en œuvre effective des activités de pilotage et de suivi de la mise en œuvre de l'action économique et financière du Gouvernement.

- La résurgence de la Pandémie u COVID 19 ;
- Le report sine die des différents salons tels PROMOTE, SIARC, SIALY etc... ;
- Si le résultat obtenu a certes connu une légère augmentation par rapport à l'exercice 2019, il y a lieu de relever que celui-ci est le résultat notamment de :

A titre de rappel, le Gouvernement du Cameroun a mis en œuvre un Programme Economique et Financier appuyé par un accord triennal de la Facilité Elargie de Crédit (FEC) du Fonds Monétaire International (FMI) au cours de la période 2017-2020, dans un contexte économique et sécuritaire difficile. Ce programme qui est arrivé à son terme le 30 septembre 2020, a permis de restaurer la viabilité financière et la stabilité externe à travers la conjugaison des politiques d'ajustement budgétaire et de politique monétaire appropriée, et de jeter les bases d'une croissance forte et inclusive à moyen terme. La pandémie de la COVID-19 a malheureusement érodé une partie des progrès atteints grâce à ce programme. Afin de contenir la propagation de la pandémie liée à la COVID-19, les autorités camerounaises ont pris une série de mesures restrictives relatives à la circulation des personnes et des biens. Ces mesures, en plus de la perte d'emplois, ont fortement contribué à réduire l'activité dans plusieurs secteurs de l'économie et les recettes publiques par rapport à nos projections pre-COVID-19 pour 2020, suite à l'effritement de la demande extérieure et intérieure et aux ruptures des chaînes d'approvisionnement en produits intermédiaires.

La SND30 et le Plan de Soutien et de Relance Economique post COVID-19 adoptés en 2020, constitueront le cadre de référence des orientations stratégiques du Gouvernement.

Au plan opérationnel, les actions entreprises par le gouvernement en 2020 ont permis d'asseoir la réforme des finances publiques, de même que le suivi de la maturation et de l'optimisation du portefeuille des projets d'investissement prioritaires, ainsi que le respect strict des conventions agréées d'accord-parties avec les partenaires extérieurs.

Si le résultat obtenu a connu une légère diminution par rapport à l'exercice 2019 (- %), cela peut s'expliquer par :

- la mobilisation tardive ou la non budgétisation à bon niveau des ressources, notamment pour les Fonds de Contrepartie qui ne garantissent pas toujours un suivi optimal des projets ;
- l'aboutissement tardif de certains textes majeurs du fait d'un suivi tatillon ou de la non implication de toutes les administrations concernées à la base. Toutes choses qui occasionnent un blocage dans la mise en œuvre de certaines actions ;
- l'ouverture d'une réflexion sur le mode de validation des programmes et projets d'investissement prioritaire, tenant compte de l'étroitesse de notre espace budgétaire ;
- la persistance de poche d'insécurité dans les Régions de l'Extrême-nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ;
- l'accumulation des soldes engagés non décaissés sur les conventions de prêts non performantes qui culminent à plus de 3000 milliards de FCFA;
- les sempiternels problèmes de maturation des projets liés à la prise en charge et aux procédures des indemnités. Le retard accusé tient de la mise en place des processus de simplification des procédures, de raccourcissement des délais, de facilitation de l'accès au crédit hypothécaire, l'actualisation du régime juridique des indemnités, la résolution des contentieux fonciers relatifs à l'envahissement du domaine public, ainsi que les performances de l'administration foncière. Il est envisagé la création d'un fonds de maturation des projets pour pallier les difficultés rencontrées.
- la poursuite des actions de dématérialisation des procédures dans le cadre de l'E-gouvernement;
- L'aboutissement de la réforme du cadre institutionnel et réglementaire qui régit les PPP en cohérence avec la directive sous régionale et en prenant en compte les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre, ainsi que des risques budgétaires y relatifs ;
- la faible diversification des sources de financement de l'Economie, liée aux marchés financiers embryonnaires
- la faible capacité des entreprises locales en matière d'innovation et de développement technologique
- les contraintes et mesures préalables liées à la préfiguration d'un nouveau Programme Economique et Financier appuyé par le FMI au titre de la Facilité Elargie de Crédits (FEC) et du

	Mécanismes Elargie de Crédit (MEC), tenant compte des dérapages constatées après al Servance de la COVID 19 et dans l'optique de restaurer le trend de viabilité budgétaire et externe des comptes publics de l'Etat ; la poursuite des exonérations fiscales au titre de la loi de 2013 portant incitations à l'investissement privé et le rapport cout/opportunité sur leur non éligibilité au contrats de partenariats public privé,
Perspectives 2021	- l'actualisation du Plan Directeur d'Industrialisation (PDI) ; - la préfiguration des projets structurants de deuxième génération; - la poursuite de la mise en œuvre du Plan Global de modernisation des finances publiques, et de la mise en œuvre des recommandations de l'étude PEFA ; - la validation du train de mesures inhérentes au développement de l'économie numérique ; - l'amélioration de la gouvernance de établissements et des entreprises publiques, ainsi que l'élaboration de contrat programme pour ces autres entités publiques; - la poursuite de la mise en œuvre des recommandations du Grands Dialogue National et des dispositions du Code Général de la Décentralisation pour un retour à la normale dans les Régions de l'Extrême-nord, du Nord, de l'Adamaoua, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ; - le suivi évaluation des activités du Comité National de Démobilisation Désarmement et Réintégration ; - la mise en œuvre des réformes institutionnelles et structurelles en cours et accélérer le rythme d'exécution des grands projets structurants ; - la préfiguration des projets structurants de deuxième génération; - la prise en compte des recommandations du Comité National de Compétitivité, en vue de la diversification de notre économie et de son intégration dans les chaînes de valeur mondiale. - l'amélioration de la gouvernance des entreprises publiques et des établissements publics . ; - la promotion de l'initiative privée et l'amélioration continue du climat des affaires pour améliorer la perception et le positionnement du Cameroun sur l'indice doing Business ; - l'intensification de la lutte contre la désertification et les changements climatiques ; - le parachèvement de la mise en œuvre du Plan d'Urgence Triennal pour l'accélération de la croissance, ainsi que l'exécution du Plan Triennal « Spécial Jeunes » et des projets de la Coupe d'Afrique des Nations 2021 ; - le développement de l'économie numérique, de l'industrialisation et de l'agriculture de seconde génération ; - la modernisation de l'économie, la relance de la croissance et la création des emplois en particulier pour les Jeunes ; - la Révision générale des Politiques publiques ; - la maturation des plans de mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement (SND) ; - la coordination et le suivi du pilotage du plan stratégique Cameroun numérique 2020 ; - la consolidation du Secrétariat Permanent, - la mise en œuvre des recommandations de la 11^{ieme} session du Cameroon Business Forum ; - l'amélioration du classement doing bussines ; Suivre les mécanismes de mise en œuvre des recommandations issues du Grand dialogue national tenu au mois de novembre 2019 ;

Action 03**PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES SOCIALES ET DE SANTÉ PUBLIQUE**

OBJECTIF	Accroître de 48,33% le taux d'exécution des directives relatives aux dossiers de santé publique et à caractère social								
Indicateur	Intitulé:		taux d'exécution des directives relatives aux dossiers de santé publique et à caractère social				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2019						
	Valeur de référence:		95.0						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		95.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	265 607 680	265 607 680	265 607 680	265 607 680	265 337 897	265 337 897	99,9 %	99,9 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- la nécessité de préserver les dépenses sociales dans le contexte de mise en œuvre du programme économique et financier du Cameroun ; - la persistance du fort taux de mortalité lié à la malaria ; - la gestion sanitaire de l'afflux des réfugiés dans les zones conflictogènes ; - le ralentissement des différents chantiers de la CAN dû au niveau bas de paiement des prestations et au défaut d'entretien de certains ouvrages ; - la Crise sécuritaire dans les Régions de l'Extrême-nord, du Nord, de l'Adamaoua, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ; - le Collectif budgétaire ; Les recommandations issues du Grand dialogue national tenu au mois de novembre 2019 ;								

ACTIVITES
MAJEURES
REALISEES
(présentation des
extraits)

- Dans le cadre de l'évaluation des travaux de la CAN 2021, les résultats ci-après ont été obtenues :

Site de GAROUA

i- Stade principal et stade annexe de ROUMDE ADJIA (stade de compétition et stade d'entraînement)

Le montant des travaux est de **46 880 422 625 F CFA TTC**.

Les travaux du **stade principal de 20 000 places assises** partiellement couvert, sont achevés à date et réceptionnés.

Les caméras sont installées mais ne peuvent pas fonctionner faute de câblage dans la salle de monitoring et de disponibilité de meubles. L'Administration doit régler ce problème avec l'entreprise MOTA ENGL.

Les problématiques d'infailibilité des provisions en eau et en énergie électrique de qualité demeurent des sujets de préoccupations majeures.

Une attention particulière doit être portée sur la levée des réserves résiduelles, l'achèvement des travaux de vidéosurveillance par la DGSN, et la question de l'entretien et de la maintenance de cet ouvrage qui doit rester en parfait état de servir.

Il en est de même du **Stade annexe de 1000 places avec tribune couverte.**

Par ailleurs, pour garantir l'émission et la stabilité du signal de retransmission radiotélévisée des rencontres sur ce site, il est impératif d'installer deux (02) autres groupes dédiés, en « twin-pack » (groupes électrogènes synchrones), d'acquérir et d'installer un Fly-case ou un OB-VAN, d'assurer les câblages de raccordements, d'installer des armoires de raccordements, et de climatiser les salles techniques et les positions commentateurs.

ii- Stades d'entraînement en construction par l'entreprise **PRIME POTOMAC**

Il s'agit de quatre (04) stades (CENAJES, COTON SPORT, GENDARMERIE, POUMPOUMREY) :

- Les montants des travaux sont les suivants :

- **CENAJES : 4 298 962 500 F CFA TTC,**
- **COTON SPORT : 3 070 687 500 F CFA TTC,**
- **GENDARMERIE : 4 298 962 500 F CFA TTC,**
- **POUMPOUMRE : 5 527 237 500 F CFA TTC ;**

- Les pelouses sont verdoyantes sur les stades de Coton Sport et du CENAJES, le système d'arrosage de l'aire de jeu est fonctionnel ;

- Les tribunes sont debout ;

- Les finitions sont en cours ;

- **La vidéosurveillance n'est installée sur aucun de ces stades pour l'instant.**

- **L'avancement des travaux** est de l'ordre de **90%** pour les stades de Coton Sport et du CENAJES ;

- **L'avancement des travaux** est de l'ordre de **75%** sur les stades de REYRE et de POUMPOUMREY.

- **Les mâts d'éclairage sont disponibles sur site à Garoua. Leur installation est en cours, notamment sur les stades de Coton sport et CENAJES.**

Selon l'entreprise, la fin des travaux pour les stades de Coton Sport et du CENAJES pourrait intervenir avant fin Mai 2021, et pour les stades de REYRE et de POUMPOUMREY en fin juillet 2021.

Les problématiques d'infailibilité des provisions en eau et en énergie électrique de qualités demeurent des sujets de préoccupations majeures.

Les travaux CAMTEL de raccordement des stades sont exécutés à 80% sur l'ensemble du site de GAROUA.

Les travaux de CAMTEL sont exécutés à 70% sur l'ensemble du site de GAROUA.

Les travaux d'OPTIMUM sont exécutés à 77% sur le site de GAROUA.

Les travaux de vidéosurveillance DGSN sont exécutés à 75% sur le stade principal ROUMDE ADJA et 90% pour son stade annexe, et 00% pour les stades de COTON SPORT, CENAJES, REYREY et POUMPOUMREY.

Des solutions exceptionnelles doivent être trouvées aux difficultés de trésorerie de l'entreprise, de même qu'un suivi de proximité doit être accordé à ces travaux pour qu'ils soient livrés à bonne date pour l'organisation de la CAN CAMEROUN 2021.

Site de BAFOUSSAM

iii- Stade principal de KOUEKONG de 20 000 places assises (Stade de compétition)

L'infrastructure existe et est en cours d'amélioration avec l'exécution des travaux supplémentaires ci-après :

- Aménagement d'un salon sécurisé pour le Président de la CAF au niveau de la tribune VVIP (changement de tapis) ;
- Agrandissement du salon VIP du niveau R+1 pour obtenir une capacité de 122 places ;
- Création d'une zone media au-dessus de la tribune VIP ;
- Installation d'un ascenseur pour les VIP ;
- Installation des tourniquets pour chacune des entrées y compris câblages ;
- Installation de tourniquet privé pour les handicapés y compris câblage ;
- Installation des climatiseurs en armoires et muraux dans les vestiaires et les bureaux ;
- Fourniture et pose des grilles de sectorisation ;
- Renfort des grilles de sectorisation au niveau tribunes ;
- Mise en place d'une grille de séparation entre les vestiaires des arbitres et les bureaux des organisateurs ;
- Installation d'un tapis en gazon synthétique de couleur verte dans la salle d'échauffement ;
- création d'une porte d'accès à l'aire de jeu avec escalier entre la pelouse et les gradins ;
- Construction d'un escalier central pour accéder au toit.

Cette liste n'est pas exhaustive.

Ces travaux supplémentaires souhaités par les missions d'inspection de la CAF et objet d'un contrat avec CMEC, sont exécutés à environ 80 % à la date du 13 mars 2021 et doivent être achevés au plus vite.

Le contrat d'entretien confié à l'entreprise CMEC pour ce stade est arrivé à son terme depuis plus d'un (01) an.

S'agissant de l'approvisionnement en eau du stade, quelques sujets majeurs méritent encore d'être réglés.

Il s'agit de :

- **le raccordement du stade principal au forage existant.**
- **la réparation des réservoirs d'eau fortement endommagés.**

Les problèmes d'alimentation du stade en énergie électrique doivent être réglés.

En effet, le stade est alimenté par deux (02) lignes moyennes tension de 30 kV, via deux (02) transformateurs de 1000kva chacun, qui assurent la conversion moyenne tension/basse tension.

La construction de la ligne dédiée au stade principal en provenance de Bafoussam est absolument indispensable. Le stade principal fonctionne actuellement avec un branchement de chantier. Par ailleurs, il faudra veiller à ce que la redondance de la fourniture d'énergie soit assurée sur ce site.

Les problématiques d'infailibilité des provisions en eau et en énergie électrique de qualités demeurent des sujets de préoccupations majeures.

Par ailleurs, pour garantir l'émission et la stabilité du signal de retransmission radiotélévisée des rencontres sur ce site, il est impératif d'installer deux (02) autres groupes dédiés, en « twin-pack » (groupes électrogènes synchrones), d'acquérir et d'installer un Fly-case ou un OBVAN, d'assurer les câblages de raccordements, d'installer des armoires de raccordements, et de climatiser les salles techniques et les positions commentateurs.

Les problèmes de fonctionnalité de l'infrastructure de télécommunication doit être réglés.

Cette infrastructure ne dispose pas encore de boîte postale, ni d'une ligne téléphonique permanente. Par ailleurs, le signal des opérateurs de téléphonie mobile demeure indisponible à certains endroits du stade.

Les travaux d'aménagement de la zone media par OPTIMUM se poursuivent.

L'entreprise OPTIMUM réalise des travaux sous la maîtrise d'ouvrage du MINCOM, notamment l'installation des équipements nécessaires aux retransmissions TV, l'aménagement des places commentateurs, des cabines de reportage, des salles de presse et de conférence, de climatisation des salles. Le taux d'exécution desdits travaux est de l'ordre de 80%, et l'entreprise compte achever les travaux en avril 2021.

L'évolution des fissures liées aux tassements différentiels de certaines parties de cet ouvrage doit être observée et traitée.

Les aménagements extérieurs sont achevés.

Le stade principal de Bafoussam fait face à de réelles difficultés de fonctionnement et d'entretien.

On peut observer plusieurs insuffisances sur cette infrastructure :

- fissures profondes ;
- décollage de carreaux de sol et de mur (en particulier, le revêtement de sol des salles réservées à la DGSN doit être refait) ;
- décrochage de battants des vomitoires ;
- détérioration des portes ;
- corrosion diverses ;
- expiration des extincteurs ;
- détérioration des peintures ;
- **défauts d'étanchéité (dans certaines salles, les équipements installés par la DGSN et CAMTEL (ordinateurs et bais) sont fortement menacés) ;**
- défaillances de serrures ;
- défaillances de pompes ;
- **fuites sur les bâches à eau, dans certaines toilettes et dans certains locaux ;**
- absence de plaques signalétiques ;
- infiltration d'eau dans certaines pièces ;
- absence de bains de glace ;
- insuffisance d'urinoirs ;
- absence de meubles dans certains espaces clé ;
- **chute de plafonds (dans certaines salles, les équipements installés par la DGSN et CAMTEL (ordinateurs et bais) sont fortement menacés) ;**
- détérioration du tartan de la piste d'athlétisme ;
- **absence d'équipements d'entretien et d'exploitation du stade (il faut les emprunter chez les chinois, qui les donne au gré de leurs humeurs...) ;**
- non-conformité des bancs des remplaçants.

La pelouse a été abandonnée par la CMEC depuis que son contrat de maintenance est arrivé à expiration en décembre 2019. Les actions d'épandage d'engrais, des insecticides, de sablage, planimétrie ; défeutrage, désherbage sont à peine réalisées.

La tonte se fait au plus une fois par mois ce qui est très insuffisant par rapport aux exigences de maintenance des pelouses devant accueillir des événements de grande envergure.

Des mesures urgentes doivent être prises pour pallier ces insuffisances observées

Par ailleurs, il convient de rappeler à toutes fins utiles, que tous les dysfonctionnements observés au Stade principal de Ngeme à limbe, sont susceptibles de se produire au Stade principal de Kouekong à Bafoussam. En effet, ces stades sont pratiquement des stades jumeaux réalisés par la même entreprise CMEC : il y a donc lieu d'anticiper à Bafoussam sur les éventuelles difficultés sur la base de l'expérience vécue à Limbe pendant le CHAN, notamment en ce qui concerne les installations électriques et les sources alternatives d'énergie électrique.

iv- Cinq (05) Stades d'entraînement en construction

Il s'agit de stades de BANDJOUN, Annexe KOUKONG, TOCKET, stades municipaux BAMENDJI et MBOUDA.

- Les travaux sont quasiment achevés ;
- Les pelouses sont en place ;
- Les tribunes sont debout ;
- **La vidéosurveillance n'est installée sur aucun de ces stades pour l'instant.**
- L'avancement global des travaux est de l'ordre de 95% ;
- **Quatre (04) des cinq (05) stades d'entraînement sont déjà réceptionnés ;**
- **Les travaux sont en cours à bonne cadence en ce moment au stade TOCKET à un taux d'avancement de l'ordre de 65%.**

Les travaux de cette composante concernant l'organisation de la CAN sont quasiment achevés.

Toutefois, les pelouses qui n'ont plus reçu d'entretien approprié depuis les réceptions provisoires des travaux doivent faire l'objet d'une attention particulière. Certaines d'entre elles sont asséchées, notamment à MBOUDA et BANDJOUN.

Les problématiques d'infailibilité des provisions en eau et en énergie électrique de qualités demeurent des sujets de préoccupation majeure.

De façon générale, ces stades d'entraînement doivent être repris en main de toute urgence, et les chinois qui « squattent » ces infrastructures doivent être rappelés à l'ordre.

v- Travaux supplémentaires souhaités par la CAF lors de sa dernière mission

Les recommandations de la dernière mission CAF concernant la Région de l'Ouest sont en cours d'exécution :

- Les travaux du stade municipal de BAFANG ont connus une inflexion pour se mettre à jour aux normes CAF, et se poursuivent suivant un nouveau chronogramme dicté par les contraintes CAN CAMEROUN 2021 ;

L'avancement des travaux est de l'ordre de 70%.

Il est regrettable que l'aire de jeu déjà verdoyante de cette infrastructure ait été démantelée sur 10 cm, et ceci suite à une malfaçon observée (défaut de drainage) sur la couche de substrat mise en œuvre.

- L'entreprise CMEC a été retenue et contractualisée pour la réalisation des prestations nouvelles souhaitées par la CAF, en ce qui concerne la réalisation du stade de l'hôtel TAGIDOR : les **travaux sont en cours à un taux d'avancement de l'ordre de 70%.**

Les travaux CAMTEL de raccordement des stades sont exécutés à 40% sur l'ensemble du site de BAFOUSSAM.

Les travaux de CAMTEL sont exécutés à 68% sur l'ensemble du site de BAFOUSSAM.

Les travaux d'OPTIMUM sont exécutés à 85% sur le site de BAFOUSSAM.

Les travaux de vidéosurveillance DGSN sont exécutés à 98% sur le stade principal de KOUKONG et 00% pour l'annexe KOUKONG, les stades de BANDJOUN, BAMENDZI, TOCKET, MBOUDA et BAFANG.

L'Administration, doit s'assurer de la mise en œuvre en urgence de toutes les diligences visant à trouver des solutions aux préoccupations ci-dessus citées.

Site de YAOUNDE-Olembé

i- Complexe Sportif d'OLEMBE (COSO) (Stade de compétition)

Le coût initial du projet était de **194 361 129 441,44 F CFA TTC.**

Le contrat initial des travaux a été résilié au taux d'avancement d'environ 59% ;

L'entreprise MAGIL CONSTRUCTION a repris le chantier suivant le mode EPCM et est à pied d'œuvre sur le terrain (**selon le Contrat Commercial y afférant, la valeur des travaux concédés à MAGIL est de 83 574 588,00 EUROS**).

La consistance des travaux prévus par le Contrat Commercial N°2020/C/MINSEP/CAB/2020 est la suivante :

- Achèvement des travaux du stade principal de 60 000 places ;
- Achèvement des travaux des deux terrains d'entraînement (annexes A&B), 1000 places chacun ;
- Construction d'un hôtel 4 étoiles, 72 chambres dont 10 suites ;
- Aménagement du site, VRD et stationnements, 2000 places ;
- Construction d'un palais des sports d'une superficie de 3950m2 incluant 04 vestiaires, 2000 places assises offrant une possibilité d'accueillir simultanément deux (02) compétitions ;
- Construction d'une piscine olympique 08 couloirs, d'une superficie de 3950 m2, différents bassins, 1000 places, incluant 03 vestiaires ;
- Centre commercial (70 boutiques, salles de cinéma et de conférences) ;
- Centre sportif extérieur avec 02 terrains de basketball non couverts, 02 terrains de volleyball avec 02 vestiaires non couverts, 04 terrains de tennis.

Phase 1: l'avancement est de l'ordre de 70% selon l'entreprise MAGIL.

Stade principal ou de compétition de 60 000 places assises couvert : de l'ordre 90% selon l'entreprise MAGIL.

De manière générale, les travaux sont en cours sur tous les corps d'état (notamment des travaux MEF).

Deux (02) stades annexes de 1000 places assises chacun, avec tribunes couvertes (stades

d'entraînement) : **de l'ordre de 80% selon l'entreprise MAGIL.**

De manière ramassée, la piste d'athlétisme du stade principal n'attend plus que le tartan ;

Les aires de jeu sont bien en place, et le gazon est en cours d'entretien ;

Les vestiaires sont en attente d'équipements définitifs ;

Les sièges, cameras de surveillance et toiture sont posés.

L'éclairage du stade principal et les huit (08) mâts d'éclairage des stades annexes sont installés.

Les deux (02) stades d'entraînement ont été réceptionnés et utilisés pendant le CHAN ;

· Hôtel 04 étoiles de 70 chambres et Centre Commercial : **de l'ordre 52% et 64% respectivement, selon l'entreprise MAGIL ;**

· VRD et parkings : **de l'ordre de 12% selon l'entreprise.**

Phase 2 (piscine olympique couverte de 08 couloirs, gymnase multisports couvert de 2000 places assises, tennis club, terrains de basket-ball, de volley-ball, de hand-ball,...) : 00%.

N-B : Selon l'entreprise MAGIL le démarrage des travaux de la phase 2 est subordonné au démantèlement des installations de PICINNI sur le site d'Olembe.

Suivant la planification initiale de l'entreprise MAGIL, les travaux dits « de la phase 1 » nécessaires pour la CAN seraient achevés en août 2020, et la livraison de l'ensemble du Complexe est attendue au courant de l'année 2021. **L'inattendue pandémie du COVID 19 et les retards de mobilisation des financements sont venus remettre en cause cet objectif, et ont induit une régression très significative des effectifs sur le chantier.** Seulement 186 personnes sont mobilisées à date sur ce chantier selon l'entreprise MAGIL.

Avec la connaissance améliorée du contexte COVID, la signature des décrets d'habilitation pour le financement des travaux, et la mobilisation effective de la contrepartie locale du financement, il serait indiqué que l'entreprise MAGIL propose un nouveau planning révisé et réaliste pour une meilleure lisibilité de la conduite de ce projet à son terme à bonne date.

Quelques points bloquants, fortement préjudiciables à l'avancement du projet ont été observés.

Il s'agit de :

- Absence de connexion CAMTEL (Taux exécution 40%) ;
- Non-libération de l'emprise des travaux occupée par le matériel de PICCINI pour entamer les études de la phase 2 ;
- **Non-bouclage du financement pour l'achèvement des travaux (financement extérieur).**

Les préoccupations de l'heure en rapport avec les travaux du COSO concernent **bouclage du financement pour l'achèvement des travaux, le démantèlement total des installations de PICINNI** et l'achèvement des travaux à bonne date.

L'Administration est appelée à mettre en œuvre toutes les diligences visant à trouver des solutions aux préoccupations ci-dessus citées. Il serait souhaitable que les autres Administrations (MINTP, MINFI et MINEPAT) accompagnent le MINSEP dans la mise en œuvre des accords négociés avec MAGIL CONSTRUCTION en vue de l'accélération des travaux à Olembé, dans la perspective de la CAN CAMEROUN 2021.

Par ailleurs, pour garantir l'émission et la stabilité du signal de retransmission radiotélévisée des rencontres sur ce site, il est impératif d'installer deux (02) autres groupes dédiés, en « twin-pack » (groupes électrogènes synchrones), d'acquérir et/ou d'installer un Fly-case ou un OB-VAN, d'assurer les pré-câblages et/ou les câblages de raccordements, d'installer des armoires de raccordements.

De même, un transformateur de grande capacité doit être mobilisé pour supporter la charge importante du COSO, mais également assurer la redondance de la fourniture d'énergie.

Les problématiques d'infailibilité des provisions en eau et en énergie électrique de qualités demeurent des sujets de préoccupation majeure.

Des dispositions doivent être prises par le MINHDU, la ville de Yaoundé et les entreprises pour l'installation et la mise sous tension de l'éclairage public autour du Complexe, et sur ses aménagements routiers contigus.

ii- Annexe 3 au Stade omnisports de MFANDENA (Stade d'entraînement)

L'avancement des travaux est d'environ **40%**. Les travaux de drainage de l'aire de jeu et de constitution des différentes couches sont en arrêt.

L'entreprise évoque pour justifier cet arrêt, des difficultés financières et douanières, et l'absence de

missions de contrôle pour son accompagnement.

Néanmoins l'entreprise annonce l'achèvement des travaux en novembre 2021 si toutes les conditions de redémarrage sont réunies dans les meilleurs délais.

Les travaux de CAMTEL sont exécutés à 10%.

iii- Stade du complexe BEAC (Stade d'entraînement)

L'avancement des travaux est d'environ **90%** et les travaux au ralenti en ce moment.

L'entreprise évoque pour justifier ce ralentissement, des difficultés financières et douanières, des actes de malveillance sur ses travaux et l'absence de missions de contrôle pour son accompagnement.

Néanmoins l'entreprise annonce l'achèvement des travaux en novembre 2021 si toutes les conditions de redémarrage sont réunies dans les meilleurs délais.

Les finitions sont en cours sur l'aire de jeu qui demeure un sujet de préoccupation ;

Les travaux de remise à niveau des mâts d'éclairage existants n'ont pas encore commencé, suite selon l'entreprise, au blocage des matériaux et matériel y afférent au Port de Douala.

De même, des travaux de vidéosurveillance n'ont pas commencé au Complexe BEAC.

Les travaux de CAMTEL sont exécutés à 10%.

La date réelle d'achèvement complet de l'ensemble des travaux reste un réel sujet de préoccupation.

iv- Stade de NGOA EKELLE

Tous les matériels et équipements sont livrés sur ce stade existant. Il est urgent de tester la fonctionnalité de ces matériels et équipements qui n'ont plus fonctionné depuis plus d'un (01) an.

L'aire de jeu, sujet majeur de préoccupation suite à son amochage par les installations anti COVID-19, a été réhabilitée. La pelouse totalement verdoyante est en cours d'entretien. Les travaux de réhabilitation sont exécutés à 95%. Il reste à finaliser le curage et la remise à niveau les caniveaux périphériques

Les travaux de CAMTEL sont exécutés à 86% sur l'ensemble du site de YAOUNDE.

Les travaux d'OPTIMUM sont exécutés à 45% sur le site d'OLEMBE et 100% sur le site de MFANDENA et à 70% pour l'International Boardcasting Center (IBC) à YAOUNDE. Il convient de signaler que le Maître d'ouvrage a transféré l'IBC à la Maison de la Radio.

Les travaux de vidéosurveillance DGSN sont exécutés à 100% sur le site de MFANDENA (stade principal et annexes 1 et 2), 100% au stade militaire, environ 35% à OLEMBE, 00% pour l'annexe 3 et le stade BEAC en chantier.

Site de DOUALA

i- Complexe Sportif de JAPOMA (CSJ)

- Le coût du projet est de **165 996 000 000 F CFA TTC** ;
- L'entreprise et l'Assistant à maîtrise d'ouvrage en charge de la conception/ réalisation du Complexe sont à pied d'œuvre ;

- **L'avancement global des travaux** est l'ordre de **96%**.

Les travaux concernent notamment les composantes ci-après :

- **Stade principal** (Stade de compétition) **(le taux d'exécution est de 100%)** ;
- **Deux (02) stades annexes de 1000 places assises chacun** (stades d'entraînement) **(100%)** ;

Les travaux sont achevés ;

Les opérations de « commissioning » des systèmes déployés sont en cours.

Cette composante concernant l'organisation du CHAN est quasiment prête. Tous les autres ouvrages sont en cours d'achèvement sur ce chantier, même si un ralentissement significatif est observé suite à la pandémie du COVID 19.

Il s'agit de :

- La piscine olympique couverte de 08 couloirs et 1000 places assises **(56%)** ;
- Le gymnase multisports couvert de 2000 places assises **(68%)** ;
- Les courts de tennis **(97%)** ;
- Les terrains de volley-ball **(97%)** ;
- Les terrains de hand-ball **(97%)** ;
- terrains de basket-ball **(97%)** ;
- le terrain multisports (volley-ball et hand-ball) **(97%)** ;
- les parkings et VRD **(97%)**.

La situation sur ce chantier est la suivante pour le STADE PRINCIPAL :

- Aire de jeu :

La situation préoccupante de la pelouse trouve progressivement une solution avec l'arrivée d'un matériel approprié à la pose et l'entretien de la pelouse. En outre, l'entreprise a révisé le protocole de travail. En conséquence à date, la qualité de l'aire de jeu s'est considérablement améliorée. Néanmoins, il y'a lieu de garder un regard attentif sur l'évolution du traitement de cette pelouse.

L'état de la pelouse est à améliorer compte tenu de l'insuffisance de densité du gazon ;

- Tribunes :

Les tribunes du stade de JAPOMA à ce jour sont fin prêtes.

Cependant on observe la décoloration des sièges et problème d'étanchéité au niveau de la charpente.

- Plomberie : Les défaillances observées sur le système de climatisation doivent être corrigées.

- Système d'éclairage :

L'éclairage a été testé et à un minimum de 500 lux pour les compétitions d'athlétisme et 3600 lux pour les matches de football.

- Ecrans géants :

Les écrans géants fonctionnent, mais nécessitent encore quelques ajustements et réglages.

- Sources d'énergie :

A ce jour, le stade de JAPOMA est alimenté par une source secondaire d'énergie électrique fournie par la société ENEO et deux groupes électrogènes. **La société ENEO doit démarrer les travaux d'un départ dédié de 08 mégawatts**, afin d'assurer la redondance de la source d'alimentation, conformément aux exigences minimales du cahier de charge de la CAF. **Par ailleurs, pour garantir l'émission et la stabilité du signal de retransmission radiotélévisée des rencontres, il est impératif d'installer deux (02) autres groupes dédiés en « twin-pack »** (groupes électrogènes synchrones).

- Vestiaires :

Les vestiaires des joueurs et des officiels sont impeccables.

- Surveillance/Sécurité :

La surveillance au sein du stade de JAPOMA couvre l'ensemble du Complexe à l'exception du grand parking de 6 000 places réalisé par l'entreprise COMAR : il faut finaliser les travaux de déploiement des éléments actifs du système de vidéo surveillance (installation des caméras de vidéosurveillance dans le grand parking de 6000 places, finaliser le déploiement les équipements actifs au point de contrôle et de sécurité du niveau 5, au gymnase et à la piscine olympique). Une bonne collaboration est observée entre la DGSN et YENIGUN.

En ce qui concerne la circulation des personnes, la signalétique doit être améliorée. Pour la sécurité des personnes des tests de sécurité par les pompiers et e les recommandations faites doivent être prises en compte par l'entreprise.

De même, il est nécessaire que le MINSEP sollicite que la Direction de la protection civile se déploie sur le terrain pour l'évaluation du site de JAPOMA.

Une attention particulière doit être accordée aux rapports de ces institutions.

- Billetterie :

La billetterie reste l'un des sujets les plus préoccupants. **La cohérence du fonctionnement « hard –soft » reste à garantir.**

La part de choses doit être faite entre le système mis en place par l'entreprise YENIGUM et la proposition du prestataire retenu pour le CHAN.

- Espaces média :

Toutes les salles réservées aux médias sont prêtes, à l'exception du **studio TV**.

En outre, des dispositions doivent être prises pour la réalisation des aménagements nécessaires aux emplacements retenus pour recevoir les fly-cases.

- Réseau CAMTEL:

Des dispositions provisoire avait été prises dans la perspective du CHAN et fibre optique a été installée.

De même, le pylône commun destiné à la couverture « outdoor » du stade en signal pour chacun des opérateurs de téléphonie mobile n'étant pas encore construit, des travaux de raccordement palliatif du

Complexe Sportif en collaboration avec l'entreprise YENIGUN (qui doit fournir la sécurité du réseau (Fire)) ont été réalisés à date.

Toutefois, **il est urgent que les deux (02) lignes définitives dédiées soient réalisées par CAMTEL pour garantir la sûreté, la fiabilité et la redondance du dispositif.** Les travaux de CAMTEL sont exécutés à environ 85%. (100% sur la voie provisoire 1 et 70% sur la voie 2). **Deux (02) difficultés majeures : sur la voie 1, les retards des travaux de la Pénétrante Est, et difficultés financières sur la voie 2.**

- **Voies d'accès :**

Les travaux sur la RN3 ont commencé, mais sont en arrêt en ce moment. L'Administration doit se mobiliser de façon exceptionnelle pour régler les problèmes de financement et permettre que ces travaux reprennent et s'accélèrent.

- **Circulation des eaux :**

Un accent particulier doit être mis sur l'assainissement général du stade. Il y'a lieu de parcourir les coins et les recoins de tout le stade pour éviter des stagnations et s'assurer du drainage idoine des eaux de ruissellement .

- **Etanchéité :**

Il y a lieu de vérifier la tenue de la peinture sur certains murs exposé à l'écoulement des eaux inopportunes.

Par ailleurs, tous les problèmes d'étanchéité doivent être résolus au plus vite.

La situation des **terrains d'entraînement de JAPOMA** est la suivante :

- **Aires de jeu :** Les aires de jeu sont en bon état.
- **Système d'éclairage :** **Le système d'éclairage fonctionne à merveille.**
- **Vestiaires :** Les vestiaires des joueurs et des officiels sont en très bon état.
- **Réseau CAMTEL :** Les travaux du pylône en vue du rayonnement « outdoor » du signal de tous les opérateurs de téléphonie mobile permettra la couverture des stades d'entraînement.

S'agissant spécifiquement du **STADE ANNEXE 1 :**

- les travaux de sautoir sont en cours d'exécution,
- les alentours de la piste d'athlétisme sont insalubres,
- les gradins sont sales,
- le mur à l'angle de l'infirmerie est endommagé,
- la piste d'athlétisme est en mauvais état,
- le tartan n'est pas uniforme,
- la qualité de la peinture qui s'efface déjà est questionnable ;
- des différences d'épaisseur sont observées entre les lignes

Le **STADE ANNEXE 2** n'appelle pas de commentaires particuliers autres que l'insalubrité de ses alentours.

GYMNASE :

- Gros œuvre quasi achevé ;
- travaux de lots technologiques en cours de finition
- travaux de l'aire de jeu à exécuter.

PISCINE :

- Gros œuvre quasi achevé
- couche de la base bétonnée achevée et en attente de revêtement au niveau du bassin ;
- travaux de lots technologiques en cours de finition.

De façon générale, on note les problèmes ci-après :

- état préoccupant de l'aire de jeu du stade principal ;
- arrivées et remontées des eaux dans le vide sanitaire ;
- problème d'étanchéité au niveau de la charpente du stade principal
- fissures apparentes sur les murs et le sol du bâtiment à plusieurs endroits;
- signal d'internet faible et absent dans certaines pièces du bâtiment ;
- réseau téléphonique mobile faible et inexistant par endroit ;
- signalétique incomplète ou inappropriée sur le site ;
- non-respect de l'article 4 du marché relatif à la langue : les indications sur les différents systèmes sont en Turc ;
- **L'absence de clôture générale autour des installations, notamment au niveau du parking**

de 6000 places, et l'absence des caméras de vidéosurveillance demeure des sujets majeurs de préoccupation.

L'Administration doit mettre en œuvre toutes les diligences visant à trouver des solutions aux préoccupations ci-dessus citées.

L'Administration doit mettre en œuvre toutes les diligences réglementaires de prise en main des installations avant toute compétition, et autant que possible éprouver les installations.

ii- **Stades de BONAMOOUSSADI (2000 places) et MBAPPE LEPPE (4000 places) (stades d'entraînement)**

- Le coût du projet est de **6 600 006 207 F CFA TTC.**
- Les tribunes sont déjà en place, de même que les pelouses.
- Les travaux de finition se poursuivent.
- Le **taux d'avancement des travaux** est de l'ordre de **80%.**

Les travaux de cette composante concernant l'organisation de CAN CAMEROUN 2021 seront substantiellement achevés pour permettre le déroulement sans heurt de cette compétition.

La situation est la suivante sur le terrain :

- **Aires de jeu :** La qualité de la pelouse est bonne à BONAMOOUSSADI, mais **très préoccupante à MBAPPE LEPPE faute d'entretien depuis l'occupation du site par le MINSANTE.**
- **Tribunes :** Les tribunes du stade sont quasiment achevées.
- **Système d'éclairage :** **Le système d'éclairage n'est pas encore fonctionnel faute d'armoires électriques**, même si les mâts, le câblage et les projecteurs sont déjà en place.
- **Vestiaires :** Les vestiaires des joueurs et des officiels sont quasiment achevés.
- **Sécurité :** Il est impératif que ces installations soient bien sécurisées, maintenues et entretenues.
- **Voies d'accès :** Les voies d'accès sont en cours de finalisation à BONAMOOUSSADI.

Il reste à fournir, à poser ou à finaliser les armoires et coffrets électriques des mâts.

Il reste à achever les travaux de :

- o finitions de la bâche à eau ;
- o vidéosurveillance ;
- o mise en place de la fibre optique de CAMTEL.

Les travaux de CAMTEL sont exécutés à 40%.

Ces travaux pourraient être achevés d'ici la fin du mois d'octobre 2020 selon l'entreprise en charge des travaux, avec quelques réserves en ce qui concerne le chantier du stade MBAPPE LEPPE où la présence des installations du MINSANTE empêche encore l'évolution de l'entreprise.

iii- **Stade omnisports de BEPANDA de 36 000 places assises et son annexe, (stades d'entraînement)**

- **Le coût du projet est de 71 550 000 000 F CFA TTC.**
- Les travaux en cours d'achèvement ont connu un sérieux ralentissement lié à la crise sanitaire du COVID 19.
- Les finitions se poursuivent essentiellement dans les bâtiments, le parking et les voies d'accès.
- Les tribunes et les pelouses sont prêtes.
- Le **taux d'avancement des travaux** est d'environ **90%.**

Les travaux de ce stade concernant l'organisation du CHAN 2020 ont connu un ralentissement significatif sur le volet « infrastructures de télécommunications » en cours de réalisation par l'entreprise OPTIMUM, suite à un déficit de collaboration et l'intransigeance de l'entreprise MAGIL, mais aussi l'avènement de la pandémie du COVID 19.

L'administration doit s'investir sans compter pour lever les blocages éventuels sur le chantier de MAGIL.

La situation sur le terrain est la suivante :

- **Aire de jeu :** La qualité de la pelouse est irréprochable. Le marquage de la piste d'athlétisme est fait.
- **Tribunes :** Les tribunes du stade sont complètement finies.
- **Système d'éclairage :** Il faut se rassurer que les 2000 lux requis sont installés et surtout qu'un certificat a été délivré à cet effet.
- **Sources d'énergie :** Les deux (02) arrivées d'ENEO sont déjà disponibles.

- **Vestiaires** : Les vestiaires des joueurs et des officiels sont en très bon état.
 - **Bureaux** : Les bureaux du stade sont en bon état, mais il faut se rassurer que le mobilier et les équipements y sont installés au plus vite.
 - **Sécurité** : **L'installation des équipements de vidéosurveillance est partielle, et le mobilier n'est pas encore disponible pour les salles de commande.**
 - **Billetterie** : **Le problème de fonctionnement de la billetterie doit être réglé comme pour tous les autres stades.**
 - **Espace média** : **A ce jour, les médias ne peuvent pas encore fonctionner au stade de BEPANDA. En effet, les équipements actifs disponibles sur site sont en cours d'installation dans les espaces médias. Toutefois, les préoccupations de l'entreprise OPTIMUM relativement à la sécurisation du site, induisent un ralentissement compréhensible des travaux.**
 - **Réseau CAMTEL** : La fibre optique est déjà installée, mais ne peut pas encore être utilisée comme dans la plupart des installations de ce stade. **Les équipements actifs seraient inclus dans les travaux de la deuxième phase. Il serait urgent que la haute hiérarchie réunisse des conditions d'exécution des travaux de cette deuxième phase.** Les travaux de CAMTEL sont exécutés à 40%.
 - **Voies d'accès** : Les deux (02) voies requises sont disponibles, et il serait souhaitable que la troisième voie soit aménagée pour une fonctionnalité optimale du stade de BEPANDA.
 - **Le démarrage des travaux de la tranche 2 de BEPANDA reste un sujet majeur de préoccupations.**
- Les travaux de CAMTEL sont exécutés à 36% sur l'ensemble du site de DOUALA.**
- Les travaux d'OPTIMUM sont exécutés à 90% sur le site de JAPOMA et 90% sur le site de la REUNIFICATION**
- Les travaux de vidéosurveillance DGSN sont exécutés à 90% sur le site de JAPOMA (stade principal et annexes 1 et 2), 50% au stade de la Réunion et annexe, 00% aux stades MBAPPE LEPPE et BONAMOISSADI.**

Site de BUEA/LIMBE

i- Stade principal de NGEME (Stade de compétition)

L'infrastructure existe et a servi pendant la CAN féminine en 2016. Cet ouvrage commence à porter quelques stigmates liés à l'usure. Il faudra veiller à le maintenir en parfait état de servir.

Le contrat d'entretien confié à l'entreprise CMEC pour ce stade est arrivé à son terme et doit être clôturé. Un nouveau contrat d'entretien doit être envisagé.

L'approvisionnement en eau sur ce site par CAMWATER doit être une préoccupation permanente, et les travaux de construction de forage en cours doivent s'achever au plus vite.

La maintenance de l'aire de jeu doit être assurée pour garantir la qualité de la pelouse, notamment éviter l'envahissement et la destruction de la pelouse par des chenilles et autres insectes. Le sablage, le compactage et traitement de la pelouse s'imposent pour améliorer l'uni de l'aire jeu et son aspect visuel.

Tous les travaux « courant faible » doivent être contrôlés et remis à jour, notamment téléphonie, télévision, internet, centrale technique de contrôle, gestion de la billetterie, horlogerie, système interne de vidéosurveillance,.....

L'installation des systèmes et dispositifs de production et de diffusion (notamment à l'international) des signaux audio et vidéo doivent être achevés au plus vite.

L'écran géant doit être remis en fonctionnement.

Rien à signaler sur le système de vidéosurveillance. Seule la mise à disposition sur site par la DGSN des opérateurs du système est attendue.

Les nombreuses recommandations de la CAF et de la DGSN en rapport avec la sécurité doivent être scrupuleusement respectées, pour que la surveillance et la sécurité de ce stade soient garanties. (Installation de caméras supplémentaires, Aménagement des issues d'évacuation d'urgence, Installation de dispositifs de transfert des foules des tribunes vers la pelouse, Indication de la capacité maximale de sécurité du stade, obtention de tous les certificats de sécurité, mise à disposition du plan d'évacuation d'urgence, Indication de la date d'activation du dispositif de contrôle d'accès....)

L'éclairage public doit être rétabli à l'intérieur du stade et achevé à l'extérieur du stade. Certains projecteurs d'éclairage de l'aire de jeu doivent être remplacés.

Le problème du fonctionnement de l'infrastructure de télécommunication doit être réglé en liaison avec les entreprises CMEC et CAMTEL (CAMTEL devra disposer de tous les mots de passe).

Le système « sécurité incendie » doit être remis à jour, de même que tous les extincteurs.

Les défaillances observées sur le réseau de plomberie doivent être corrigées.

Les défaillances observées sur le système de climatisation doivent être corrigées.

Le nombre de toilettes doit être porté à 5 (au lieu de 3).

Le portail du stade défectueux doit être réfectionné.

Les installations vandalisées ou volées doivent être rétablies.

Les prestations supplémentaires prescrites par les missions d'inspection de la CAF et objet d'un contrat avec CMEC doivent être exécutées au plus vite.

Certains travaux de génie civil doivent être repris notamment en ce qui concerne sur certaines zones la peinture, le carrelage, le plafond la réparation de fissures.

Le groupe électrogène disponible doit être entretenu et des dispositions doivent être prises pour qu'il prenne instantanément le relai en cas de coupure de l'alimentation ENEO. La capacité de cette source alternative doit être renforcée, notamment par la mobilisation de groupes supplémentaires suivant les exigences de la CAF. Par ailleurs, pour garantir l'émission et la stabilité du signal de retransmission radiotélévisée des rencontres, il est impératif d'installer deux (02) autres groupes dédiés en « twin-pack » (groupes électrogènes synchrones).

La signalétique doit être améliorée.

Il est impératif de **s'assurer de la disponibilité de tous les accessoires nécessaires au bon fonctionnement de cette infrastructure**, notamment les drapeaux de coins de réserve, les barres horizontales et le gazon synthétique derrière les buts, le tapissage des salles d'échauffement, le remplacement de bancs de touche, les filets pour les buts fixes et mobiles, pompes électriques, tableaux de remplacements manuels,.....

ii- **Stade « MOLYKO »** (Stade d'entraînement)

L'infrastructure existe et a servi pendant la CAN féminine en 2016. Aucune inquiétude majeure n'est à signaler. Toutefois, il faudra veiller à la maintenir en parfait état de servir. Une attention particulière doit être accordée à **l'aire de jeu qui doit être convenablement entretenue. Les projecteurs défectueux doivent également être remplacés.**

iii- **Stade « Middle FARM »** (Stade d'entraînement)

L'infrastructure existe et a servi pendant la CAN féminine en 2016. En ce moment, **l'aire de jeu est un sujet majeur de préoccupation, en absence d'entretien depuis la transformation de cette infrastructure en Centre de Riposte au COVID-19.**

Il faut s'assurer que les problèmes d'entretien de cette infrastructure sont réglés, notamment :

- L'entretien et la remise en état du système d'arrosage ;
- Le niveau d'éclairage de l'aire de jeu (plusieurs projecteurs grillés) ;
- L'entretien et la remise en état du système d'éclairage du bâtiment ;
- L'entretien et la remise en état de l'éclairage des esplanades et parkings ;
- Toutes les composantes « courant faible » doivent être contrôlés et remises à jour, notamment téléphonie, télévision, internet, centrale technique de contrôle, horlogerie, système interne de vidéosurveillance,.... ;
- La vérification et mise à jour du système de sonorisation ;
- La remise en état de l'horlogerie ;
- La remise en état du système « sécurité incendie », de même que tous les extincteurs ;
- La remise en état du système « vidéosurveillance », et le remplacement des cameras défectueuses ;
- L'entretien et la remise en état du système de climatisation ;
- L'entretien du forage existant ;
- La correction des fissures et carrelage défectueux sur le bâtiment ;
- Le complément des sièges manquants ;
- L'achèvement de l'aménagement du parking.

iv- **Stade « CENTENARY »** (Stade d'entraînement)

L'infrastructure existe et a servi pendant la CAN féminine en 2016. **Néanmoins, il faut s'assurer que**

	les problèmes d'entretien de cette infrastructure sont réglés, notamment : - L'état préoccupant de l'aire de jeu (pelouse clairsemée et présentant des problèmes d'uni); - Le niveau d'éclairage de l'aire de jeu (plusieurs projecteurs grillés) ; - Le remplacement des batteries du générateur ; - La mise à jour du système de sonorisation (remplacement de certains hauts parleurs) ; - La remise en état de l'horlogerie ; - La remise en état du système « sécurité incendie », de même que tous les extincteurs ; - La remise en état du système « vidéosurveillance », et le remplacement des cameras défectueuses ; - Le relèvement du nombre de toilettes à 5 (au lieu de 3) ; - L'entretien et la remise en état du système de climatisation ; - La mise en fonctionnement du forage ; - La correction des fissures et carrelage défectueux sur le bâtiment ; - l'aménagement du parking sud. Les travaux CAMTEL de raccordement des stades sont exécutés à 60% sur l'ensemble du site de BUEA/LIMBE Les travaux de CAMTEL sont exécutés à 43% sur l'ensemble du site de BUEA/LIMBE. Les travaux d'OPTIMUM sont exécutés à 90% sur le site de BUEA/LIMBE. Les travaux de vidéosurveillance DGSN sont exécutés à 100% sur le site de LIMBE/BUEA (stade principal et annexe, CENTENARY stadium, MIDDLE FARM stadium, MOLYKO stadium). Volet Formation professionnelle - Construction de nouveaux ouvrages dans les centres de formation professionnelle avec l'appui des partenaires au développement tels l'Autriche et la Corée du Sud ; - Mise en place d'une Commission d'Audit du Projet Intégré d'Appui aux Acteurs du secteur informel (PIAASI) ; Volet Travail et Affaires sociales - Dépôt effectif de l'appel à manifestation d'intérêt du Cameroun à l'intégration au projet « Pays Pionnier de l'Initiative Alliance 8.7 » qui vise l'éradication du travail forcé, de l'esclavage moderne, de la traite des êtres humains et du travail des enfants ; Volet Culturel - Mise en place d'un Comité interministériel chargé des études en vue de la maturation des composantes du plan de sauvetage des Archives Nationales ; - Mise en place effective des conseils de direction de l'Ensemble Nation, du Musée National et des Archives Nationales ; Volet Santé - Organisation de la campagne nationale de distribution des MILDA dans six des dix régions du Cameroun ; - Les Hopitaux généraux de Douala et de Yaoundé ont été réhabilité et le plateau technique de chacun d'eux est en cours de renforcement ; - Présentation de la stratégie nationale de lutte contre la COVID 19 ;
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Le taux de consommation des crédits de l'ordre de 99,9% se justifie par l'effectivité de la mise en œuvre des activités programmées de pilotage et de suivi de la mise en œuvre des politiques sociales et de santé publique. Toutefois, le résultat technique en nette progression obtenu, soit 1,03% par rapport à 2019, est le fait de l'aboutissement, pour la plupart, de la mise en œuvre de certains projets. Ainsi, le taux de réalisation de 86,3% émane notamment de : - l'achèvement de nombreux ouvrages relevant de la CAN dans tous les sites devant abriter la compétition ; - l'examen et la validation de certains projets de décret à fort impact social ; - la promotion du multiculturalisme à l'occasion de la tenue des grands évènements cultures (ngondo, mayi, salon du livre, ngoon) ; la résilience de l'économie ;

Perspectives 2021	- Porter une attention particulière sur l'état des pelouses à BUEA et LIMBE. - Procéder à la résolution du problème de la main-d'œuvre expatriée clandestine ; - Recommander fortement au MINEFOP le rabais des coûts de formation dans le centres de formation professionnel à l'effet de les faire fonctionner à plein régime ; - Clarifier les zones d'ombres qui persistent dans la mise en œuvre de PTS-JEUNES ; - Procéder à l'actualisation des textes qui régissent le travail temporaire ; - Continuer l'assainissement de la gestion du droit d'auteur et des droits voisins ; - Poursuivre la promotion du bilinguisme, du multiculturalisme et du vivre ensemble ; - Amplifier les visites de contrôle dans les entreprises ; - Maintenir le dialogue social (Camair co, Camrail, Hevecam, Hôtel Benoué, etc) ; - Moderniser le Greffe des syndicats ; - Finaliser l'assainissement du fichier syndical ; - Renforcer le système d'information statistique en matière de travail et de sécurité sociale ; - Etendre de la sécurité sociale vers les nouveaux champs personnels en marge du système existant ; - Prendre en charge les enfants : réfugiés dans la Région de l'Est ; déplacés internes du fait de la crise sécuritaire dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ; - Poursuivre la prise en charge des enfants victimes de la secte islamiste Boko Haram ; - Accroître de la lutte contre le trafic des enfants ; - Procéder à l'achèvement en urgence des projets relevant de la CAN qui sont encore à la traine ; - Encourager l'inscription des budgets relatifs aux financements des clubs aux compétitions africaines dans le Budget du MINSEP ; - Encourager la création d'une structure de réflexion sur le financement du sport ; - Appuyer et accompagner les couples en vue de la régularisation et la sécurisation juridiques de leurs unions ; - Mettre en œuvre le Plan national de réduction des violences conjugales, domestiques et familiales ; - Poursuivre la mise en œuvre du Plan d'action contre les mutilations génitales féminines et de la Stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre ; - Suivre de la prise en compte du genre dans les politiques publiques ; - Sécuriser et équiper les Centres de promotion de la femme ; - Mettre en œuvre une synergie d'actions efficace pour un retour à la normale dans les Régions de l'Extrême-nord, du Nord, de l'Adamaoua, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ; Suivre les mécanismes de mise en œuvre des recommandations issues du Grand dialogue national tenu au mois de novembre 2019. - Procéder au recrutement du personnel nécessaire au fonctionnement des Centres Hospitaliers Régionaux.
-------------------	---

Action 04**PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES CULTURELLES ET DE COMMUNICATION**

OBJECTIF	Accroître de 22,82% le taux d'exécution des directives relatives aux affaires culturelles et communicationnelles							
Indicateur	Intitulé:		taux d'exécution des directives relatives aux affaires culturelles et communicationnelles				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		90.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		90.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	105 668 137	105 668 137	105 668 137	105 668 137	105 665 104	105 665 104	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- La Nécessité d'achever l'ensemble des projets liés à l'organisation de la CAN ; - La Crise sécuritaire dans les Régions de l'Extrême-nord, du Nord, de l'Adamaoua, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ; Les recommandations issues du Grand dialogue national tenu au mois de novembre 2019 ;							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- Le monitoring des activités de régulation des médias menées par le Conseil National de la Communication et l'observatoire des medias du MINCOM ; - Analyse des projets de texte relatifs à l'opérationnalisation de la loi de 2015 sur l'audiovisuel ; - Elaboration du Mandat du Gouvernement pour l'organisation du SAGO au Cabinet « Mon Communicateur » ; - Elaboration du cahier de charge de l'organisation du Salon de l'Action Gouvernementale (SAGO) ; - mise à jour du plan de reconfiguration en deux phases du marché de réhabilitation technique de la CRTV ; - La mise en œuvre du projet d'acquisition de 02 « Fly cases » pour la production du signal TV de la CAN 2021 ; - Le suivi de l'organisation des 48^{èmes} Assises de l'Union de la Presse Francophone ; - Le suivi de l'organisation de la 9^{ème} Conférence des instances de régulation de la communication d'Afrique (CIRCAF) ; L'animation et la maintenance du site internet des SPM (www.spm.gov.cm).							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Le taux de consommation des crédits de l'ordre de 100% se justifie par la mise en œuvre effective des activités de pilotage et de suivi de la mise en œuvre des politiques gouvernementales en matière d'information et de communication. La légère régression observée dans le résultat technique (-2,65) par rapport à l'exercice 2019, s'explique par les effets connexes issus de la COVID 19. De même, la priorisation des projets liés à la résolution de la crise sécuritaire dans les Régions de l'Extrême-nord, du Nord, de l'Adamaoua, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest a légèrement obéré l'atteinte des résultats.							
Perspectives 2021	- La préparation de l'autonomisation financière du Conseil national de la communication (CNC) ; - Faire le bilan de la préparation de la CAN de football 2021 ; - Poursuivre l'amélioration de la coordination de la communication gouvernementale. - Mettre en œuvre une synergie d'actions efficace en matière d'information et de communication pour un retour à la normale dans les Régions de l'Extrême-nord, du Nord, de l'Adamaoua, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, ainsi que dans le cadre de la lutte contre le COVID 19 ; Suivre les mécanismes de mise en œuvre des recommandations issues du Grand dialogue national tenu au mois de novembre 2019.							

Action 05 PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES D'EDUCATION, DE FORMATION ET DE RECHERCHE									
OBJECTIF	Accroître de 40,51% le taux d'exécution des directives relatives aux affaires d'éducation, de formation et de recherche								
Indicateur	Intitulé:		taux d'exécution des directives relatives aux affaires d'éducation, de formation et de recherche				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2019						
	Valeur de référence:		90.0						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		90.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	225 763 958	225 763 958	225 763 958	225 763 958	225 752 806	225 752 806	99,99 %	99,99 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION									

ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Recrutement effectif de 549 nouveaux enseignants titulaires du Doctorat/PHD dans les Universités d'Etat ; Dans le cadre de l'examen des difficultés rencontrées par les enseignants des ENS et ENSET, les résultats ci-après ont été obtenus : - la synchronisation des dates de sortie et de diplômation au sein des Ecoles Normales Supérieures (ENS) et Ecoles Normales Supérieures de l'Enseignement Technique (ENSET) dans l'optique d'un traitement uniforme des dossiers des lauréats ayant terminé au cours d'une même année ; - le dépôt concomitant des dossiers de prises en charge rapide et définitive par les impétrants ; - le toilettage de la liste des lauréats en attente de rappels et l'identification de ceux ayant enregistré un trop-perçu ; - la fluidification du processus d'affectation des nouveaux enseignants ; - le respect des compétences en matière de validation trésor des dossiers carrière. - affinage de l'avant-projet du manuel de procédures appelé à gouverner l'ensemble du processus d'apurement de la dette ; - extension du champ de compétence de l'instance en charge de la problématique citée supra aux lauréats des Ecoles Normales Supérieures et les personnels médicaux et paramédicaux relativement au traitement de leurs actes de carrière et à leur prise en charge financière ; - traitement de 246 537 dossiers dont 42 042 dossiers ayant générés une incidence financière de 41 593 347 683 FCFA ; relativement au payement des bourses des étudiants et stagiaires camerounais boursiers du Gouvernement à l'étranger : - l'apurement complète de la dette de l'Etat du Cameroun au titre du complément de bourses soit un montant de 1 700 000 000 FCFA a été fait ; - l'apurement spécial de la dette de l'Etat envers l'Ecole Africaine des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme de Lomé soit un montant de 930 031 144 FCFA a été fait ; relativement au problème de Charte graphique et de sécurisation des diplômes : - une charte graphique a été proposée avec des éléments de sécurité ; - une charte éthique et de déontologie de la production des diplômes a été proposée ; - un manuel de procédure évoquant la Conception, l'Edition et l'Impression des Diplôme sécurisés au Cameroun a été élaboré ; - un projet de décret fixant les modalités d'établissement et de délivrance des diplômes au Cameroun a été élaboré et transmis ; s'agissant du programme de contractualisation et d'intégration des instituteurs au MINEDUB : - l'organisation des tests de sélection des candidats de la 2^{ème} vague de recrutement du 3ème programme a été faite et les résultats restent attendus ; relativement aux activités de la Commission nationale de suivi de la politique du livre, du manuel scolaire et autres matériels didactiques, nous notons : - la production du manuel de politique nationale du manuel et du livre scolaires au Cameroun ; - l'élaboration du projet de loi portant promotion et organisation de la filière du Manuel et du Livre scolaires au Cameroun. s'agissant de l'activité normative : - les projets d'arrêté portant création de départements dans les universités de Douala, de Ngaoundéré et de Maroua ont transmis au MINESUP pour signature ; les projets de portant organisation des Ecoles polytechniques de Yaoundé, Douala et Maroua ont été signés ;
---	---

JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	- Mise en œuvre et suivi des programmes d'amélioration de la qualité de l'éducation de Base ; - Suivi de la contractualisation des enseignants ; - Poursuite de la mise en œuvre du processus d'amélioration de la prise en charge des enseignants en cours d'intégration ; - Constructions et ouverture des Ecoles Normales Supérieures - Poursuite de la mise en œuvre et du suivi des programmes d'investissement en infrastructures scolaires ; - Mise en œuvre des programmes d'acquisition des matériels didactiques ; Mise en œuvre et suivi des programmes de promotions et de vulgarisations des produits de la recherche et de l'innovation.
Perspectives 2021	- Poursuivre l'amélioration de la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière d'éducation, de formation et de recherche ; - Poursuivre la politique du livre visant à accroître l'accessibilité et à réduire le coût du manuel scolaire ; - Intensification du suivi des activités menées au sein des départements ministériels (MINESUP, MINESEC, MINFOPRA, MINFI) ; - Validation par le Comité du manuel de procédures énoncé dans les résultats majeurs ; - Préfigurer le lancement de la troisième vague de recrutement des enseignants titulaires du Doctorat/PHD dans les universités d'Etat ; Suivre les mécanismes de mise en œuvre des recommandations issues du Grand dialogue national tenu au mois de novembre 2019.

Action 06**PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES
INFRASTRUCTURELLES ET DES GRANDS PROJETS**

OBJECTIF	Accroître de 40% le taux d'exécution des directives relatives à la mise en œuvre des politiques infrastructurelles et des grands projets structurants							
Indicateur	Intitulé:		taux d'exécution des directives relatives à la mise en œuvre des politiques infrastructurelles et des grands projets structurants				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		87.5					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		87.5					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	293 443 999	293 443 999	283 643 999	283 643 999	283 634 898	283 634 898	99.99 %	99.99 %

2020

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 047

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES
INTERNES ET RATTACHES AUX SERVICES DU PREMIER MINISTRE

Responsable du programme

MEKA MEKA LOUIS MAXIME

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	satisfaire au moins 70% des responsables des services internes et rattachés aux SPM	
Indicateur	Intitulé:	Degré de satisfaction annuel des responsables des services internes et rattachés aux SPM
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	85.0
	Année de référence:	2019
	Valeur Cible	90.0
	Année cible:	2022
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES Action 02: MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS Action 03: AMELIORATION DU FONCTIONNEMENT DES SERVICES Action 04: AMELIORATION DU RENDEMENT DES PERSONNELS Action 05: RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES RESSOURCES HUMAINES Action 06: RENFORCEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION DES SERVICES Action 07: OPTIMISATION DES DÉPENSES DE SOUVERAINETÉ DES SERVICES DU PREMIER MINISTRE	
DOTATIONS INITIALES	AE 14 002 744 558	CP 13 599 144 150
RESPONSABLE DU PROGRAMME	MEKA MEKA LOUIS MAXIME,	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le Programme 047 des Services du Premier Ministre a été exécuté dans un contexte général caractérisé d'une part par les effets ravageurs de la COVID 19 sur l'economie nationale et d'autre part, par (1) la nécessité de poursuivre les projets d'investissement engagés, (2) le souci d'améliorer les conditions de travail des personnels des Services du Premier Ministre et (3) de la survenue en cours d'exercice d'un collectif budgétaire qui aura dégrevé certaines lignes de crédit. C'est dans cette logique qu'une attention particulière a été accordée une fois de plus à :

- la modernisation des infrastructures ;
- la modernisation des équipements ;
- l'amélioration du fonctionnement des services ;
- l'amélioration du rendement du personnel ;
- le renforcement des capacités des ressources humaines ;
- au renforcement du système d'information et de communication des services ;
- l'optimisation des dépenses de souveraineté des Services du Premier Ministre.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020

L'objectif du programme 047 était de satisfaire au moins 70% des responsables des services internes et rattachés aux SPM en vue d'améliorer le rendement des services internes et des structures rattachées.

Ainsi, le taux de consommation des crédits de ce programme s'élève à 99,46%. Le taux de réalisation de l'indicateur du programme est de 81,04%. Bien que celui-ci soit en deçà de la réalisation de l'exercice 2019, il faut tout de même dire qu'au regard de la valeur de la cible, ce résultat nous laisse croire que des avancées significatives ont quand même été enregistrées.

? Analyse de la performance globale du Programme 047

RESULTAT TECHNIQUE OBTENU EN 2020	89,2%	
TAUX DE REALISATION DE L'INDICATEUR	81,04%	
DOTATION DE CREDITS REVISES	AE : 13 982 110 239	CP : 14 330 655 425
(écarts)	(-20 634 319)	(-20 634 319)
CREDITS CONSOMMES	AE : 13 507 104 870	CP : 13 504 857 870
TAUX DE CONSOMMATION	96,6%	99,46%
JUSTIFICATION DU RESULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	L'atteinte du résultat de 89,2% et de la consommation des crédits à hauteur de 99,46% découle de ce que l'ensemble des activités support qui étaient initialement prévues ont été conduite jusqu'à leur terme.	
PERSPECTIVES	- Consolider le processus de maturation des projets à réaliser. ; - Maintenir la veille relativement au suivi minutieux des projets en cours.	

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	- La Construction d'un forage à la résidence du PMCG ; - L'extension du système d'éclairage dans l'enceinte des SPM ; - La réhabilitation du court de tennis à la résidence du PMCG ; - La Rénovation avec de l'enrobé des parkings internes et externes des SPM ; - La réhabilitation complète du bâtiment annexe 1 ; - les travaux d'aménagement des façades du bâtiment du Secrétariat Général abritant l'auditorium ; la poursuite des travaux de construction d'un immeuble à usage de bureau au secrétariat général des services du premier ministre - Equipement de la résidence du PM ; - Acquisition et installation d'un switch principal ENEO au bâtiment principal ; - Acquisition des véhicules pour l'escorte du PM ; - Acquisition des ordinateurs, imprimantes, et onduleurs ; - Acquisition du mobilier de bureau aux services centraux et rattachés des SPM ; Acquisition de matériels de bureau aux services centraux et rattachés des SPM ; Prise en charge relative des dépenses courantes de fonctionnement des structures transversales (matériel bureau, frais de mission, carburant, etc) paiement régulier des dépenses de personnel et des primes diverses Prise en charge des frais de souverainetés des membres du Gouvernement responsabilisés dans les SPM et les interventions spéciales du Premier Ministre.	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	81,04	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 13 982 110 239	CP 13 578 509 831
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 20 634 319	Ecart CP 20 634 319
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 13 507 104 870	CP 13 504 857 870
TAUX DE CONSOMMATION	96,6 %	96,46 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	L'atteinte du résultat de 89,2% et de la consommation des crédits à hauteur de 99,46% découle de ce que l'ensemble des activités support qui étaient initialement prévues ont été conduite jusqu'à leur terme.	
PERSPECTIVES 2021	Consolider le processus de maturation des projets à réaliser. ; - Maintenir la veille relativement au suivi minutieux des projets en cours.	

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020

Action 01 MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES									
OBJECTIF	Améliorer le cadre de travail								
Indicateur	Intitulé:	nombre d'infrastructures aménagées ou construites					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		
	Unité de mesure	nb							
	Année de référence:	2019							
	Valeur de référence:	2.0							
	Année cible:	2022							
	Valeur Cible	3.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	- La Construction d'un forage à la résidence du PMCG ; - L'extension du système d'éclairage dans l'enceinte des SPM ; - La réhabilitation du court de tennis à la résidence du PMCG ; - La Rénovation avec de l'enrobé des parkings internes et externes des SPM ; - La réhabilitation complète du bâtiment annexe 1 ; - les travaux d'aménagement des façades du bâtiment du Secrétariat Général abritant l'auditorium ; la poursuite des travaux de construction d'un immeuble à usage de bureau au secrétariat général des services du premier ministre					94,4%		
	CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
AE		CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
3 115 230 000		2 715 230 000	3 190 230 000	2 790 230 000	2 789 322 245	2 789 322 245	87,4 %	99,96 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- vétusté de certains équipements des bâtiments ; - dégradation avancée de la chaussée et des parkings ; - Insuffisance des parkings pour le personnel et les visiteurs ; Collectif budgétaire ;								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- La Construction d'un forage à la résidence du PMCG ; - L'extension du système d'éclairage dans l'enceinte des SPM ; - La réhabilitation du court de tennis à la résidence du PMCG ; - La Rénovation avec de l'enrobé des parkings internes et externes des SPM ; - La réhabilitation complète du bâtiment annexe 1 ; - les travaux d'aménagement des façades du bâtiment du Secrétariat Général abritant l'auditorium ; la poursuite des travaux de construction d'un immeuble à usage de bureau au secrétariat général des services du premier ministre								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les résultats obtenus et le taux (99,96%) de consommation des crédits programmés s'expliquent principalement par la qualité de la réalisation des travaux programmés								

Perspectives 2021	- Mettre en place un dispositif permettant d'assurer un monitoring intégré des projets d'investissements relevant du Secrétariat Général et du Cabinet ; - Poursuivre la réhabilitation des bâtiments vétustes ; - Doter le personnel d'un cadre de travail de qualité ; - Construire une piscine à la résidence ; - Réhabiliter la résidence principale du PM ; - Poursuivre la sécurisation de la concession de la résidence du PM avec un mur de soutènement en perrés maçonné ; - Sécurisation des entrées VIP de la résidence PM ; Poursuite de la réhabilitation de l'immeuble principal ;
-------------------	--

Action 02 MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS

OBJECTIF	Se doter d'outils de travail performants								
Indicateur	Intitulé:	proportion du personnel des SPM disposant d'outils de travail performants					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		
	Unité de mesure	%							
	Année de référence:	2019							
	Valeur de référence:	80.0							
	Année cible:	2022							
	Valeur Cible	100.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	- Equipement de la résidence du PM ; - Acquisition et installation d'un switch principal ENEO au bâtiment principal ; - Acquisition des véhicules pour l'escorte du PM ; - Acquisition des ordinateurs, imprimantes, et onduleurs ; - Acquisition du mobilier de bureau aux services centraux et rattachés des SPM ; Acquisition de matériels de bureau aux services centraux et rattachés des SPM					93,3		
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	1 353 098 000	1 353 098 000	1 278 098 000	1 278 098 000	1 273 964 787	1 273 964 787	99,68 %	99,68 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Parc automobile du PM/CG amorti ; - Remise en service effective du bâtiment abritant le Secrétariat Général des SPM ; - Vétusté de certains équipements courants ; - Détérioration des biens mobiliers laissés oisifs durant la période d'occupation des chantiers ; Collectif budgétaire ;								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Equipement de la résidence du PM ; - Acquisition et installation d'un switch principal ENEO au bâtiment principal ; - Acquisition des véhicules pour l'escorte du PM ; - Acquisition des ordinateurs, imprimantes, et onduleurs ; - Acquisition du mobilier de bureau aux services centraux et rattachés des SPM ; Acquisition de matériels de bureau aux services centraux et rattachés des SPM								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les résultats obtenus et le taux (99,68%) de consommation des crédits programmés s'expliquent principalement par la qualité des acquisitions réalisées.								
Perspectives 2021	- Poursuivre l'équipement de la résidence du PMCG ; - Aménager et équiper la salle des banquets de la résidence du PMCG ; - Poursuivre le processus d'acquisition des véhicules de l'escorte du PMCG ; - Procéder au renouvellement de la salle suppressor du bâtiment abritant les services du Secrétariat Général ; - Réhabiliter le système de climatisation centrale de l'auditorium ; - Poursuivre dans la mesure du possible, le programme de dotation des véhicules aux responsables des SPM à partir du rang de Directeur ; Prévoir par ailleurs la documentation nécessaire pour préfigurer les acquisitions du mobilier de bureau à installer dans le bâtiment R+7 actuellement en chantier et dont l'état d'avancement est satisfaisant.								

Action 03 AMELIORATION DU FONCTIONNEMENT DES SERVICES

OBJECTIF	Effectuer à temps les diligences relatives à la mise à disposition des moyens généraux nécessaires au fonctionnement des SPM								
Indicateur	Intitulé:		délai moyen de mise à disposition des moyens généraux (en jours)				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 75		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2019						
	Valeur de référence:		20.0						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		5.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		Prise en charge relative des dépenses courantes de fonctionnement des structures transversales (matériel bureau, frais de mission, carburant, etc)						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	4 233 359 584	4 229 759 176	4 265 578 813	4 261 978 405	4 209 084 115	4 206 837 115	98,68 %	98,71 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Rareté des ressources pour la satisfaction exhaustive des besoins de fonctionnement ; Collectif budgétaire								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Prise en charge relative des dépenses courantes de fonctionnement des structures transversales (matériel bureau, frais de mission, carburant, etc)								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les résultats obtenus sont consécutifs à une réalisation à temps des diligences relatives à la mise à disposition des moyens généraux nécessaires au fonctionnement des SPM. Ce résultat s'explique surtout par un meilleur suivi de la mise à disposition des ressources financières au niveau du Ministère des Finances. Les structures dites transversales ont pu apporter leurs appuis aux structures techniques qui relèvent essentiellement du programme opérationnel.								
Perspectives 2021	Définir un système de programmation et de priorisation des dépenses des SPM, en relation avec le Ministère des Finances.								

Action 04 AMELIORATION DU RENDEMENT DES PERSONNELS

OBJECTIF	Doter le personnel de tous les avantages prévus par la réglementation en vigueur								
Indicateur	Intitulé:		Pourcentage d'avantages réglementaires octroyés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2019						
	Valeur de référence:		100.0						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		Prise en charge relative des dépenses courantes de fonctionnement des structures transversales (matériel bureau, frais de mission, carburant, etc)						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	2 350 041 489	2 350 041 489	2 329 407 170	2 329 407 170	2 322 309 326	2 322 309 326	99,7 %	99,7 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Forte croissante du nombre de hauts responsables nommés dans les SPM ; Recrutement de nouveaux chauffeurs ; Mise en œuvre des dispositions pertinentes du cadre règlementaire instituant les indemnités et autres primes diverses servies aux personnels des administrations de souveraineté.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Prise en charge relative des dépenses courantes de fonctionnement des structures transversales (matériel bureau, frais de mission, carburant, etc)								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les résultats obtenus concourent à doter le personnel de tous les avantages prévus par la réglementation en vigueur. L'engouement perceptible du personnel au regard de la qualité du rendement de celui-ci.								
Perspectives 2021	- maintenir actif cet outil de revalorisation du personnel ; pour un meilleur pointage des heures supplémentaires, il y aurait lieu de mettre sur pied un outil plus efficace de pointage desdites heures à l'effet d'assurer une équité dans la répartition.								

Action 05 RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES RESSOURCES HUMAINES

OBJECTIF	Adapter les capacités des personnels en vue d'assurer le fonctionnement optimal des services								
Indicateur	Intitulé:		Pourcentage de personnel dont les capacités ont été renforcées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 55,6		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2019						
	Valeur de référence:		100.0						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		-Près de 50% des personnels des SPM retenus dans le Plan de formation 2020 ont effectivement pris part à leur formation en dépit de la persistance de la pandémie à corona virus						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	135 924 616	135 924 616	135 924 616	135 924 616	135 762 459	135 762 459	99,88 %	99,88 %	
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	Mise en œuvre des dispositions du statut général de la fonction publique et du décret portant régime de formation permanente des agents publics								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	Près de 50% des personnels des SPM retenus dans le Plan de formation 2020 ont effectivement pris part à leur formation en dépit de la persistance de la pandémie à corona virus								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les résultats obtenus concourent à assurer la formation continue des personnels des SPM. Ce résultat s'explique surtout par le fait que le plan de formation 2020 a certes intégré les formations de masse mais qui n'ont pas connu une forte mobilisation en raison du contexte COVID 19.								
Perspectives 2021	- Définir un système de programmation et de priorisation des dépenses des SPM, en relation avec le Ministère des Finances ; - Adapter les modules de formation au poste de travail occupé par les personnels ; Prioriser les formations de masse pour permettre la mutualisation des compétences au sein des personnels.								

Action 06 RENFORCEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION DES SERVICES								
OBJECTIF	Améliorer la communication et le partage d'information entre les services							
Indicateur	Intitulé:	nombre de solutions informatiques déployées					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2019						
	Valeur de référence:	8.0						
	Année cible:	2022						
	Valeur Cible	8.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	-Le fonctionnement optimal des deux sites SIGIPES (interne et National) ; -Le fonctionnement optimal de l'outil de gestion des personnels de l'Etat, du Parapublic et du Privé ; -Le fonctionnement de l'application de gestion du courrier Mailsoft ; -Le fonctionnement de l'application de gestion du budget PROBMIS ; -Le fonctionnement de l'application de gestion des audiences COLMAN ; -Le fonctionnement de l'application de gestion de la programmation réunions interministérielles SOGIR ; -Le Fonctionnement de l'application de gestion du patrimoine du cabinet PM ; -Le Fonctionnement de l'application de gestion des parapheurs ;					116,7	
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	326 858 936	326 858 936	331 858 936	331 858 936	330 830 597	330 830 597	99,69 %	99,69 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	De plus en plus de logiciels sont déployés dans les SPM pour améliorer le traitement des dossiers Assurer le fonctionnement continu des applications métiers. Collectif budgétaire ;							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Le fonctionnement optimal des deux sites SIGIPES (interne et National) ; - Le fonctionnement optimal de l'outil de gestion des personnels de l'Etat, du Parapublic et du Privé ; - Le fonctionnement de l'application de gestion du courrier Mailsoft ; - Le fonctionnement de l'application de gestion du budget PROBMIS ; - Le fonctionnement de l'application de gestion des audiences COLMAN ; - Le fonctionnement de l'application de gestion de la programmation réunions interministérielles SOGIR ; - Le Fonctionnement de l'application de gestion du patrimoine du cabinet PM ; - Le Fonctionnement de l'application de gestion des parapheurs ;							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les résultats obtenus concourent à améliorer la communication et le partage d'informations entre les services. Ce résultat s'explique surtout par une bonne maitrise des actions qui devaient être conduites en direction d'une part, du personnel et d'autre part, des usagers ordinaires							
Perspectives 2021	- Veiller à la continuité au fonctionnement normal des applications SIGIPES, COLMAN, SOGIR , PROBMIS et Mailsoft ; - Poursuivre le processus de modernisation de l'administration par l'introduction de nouveaux systèmes électronique dans la chaine de traitement des dossiers ; - Procéder aux travaux de maintenance pour le système de gestion du courrier Mailsoft. - Former le personnel sur le traitement solde dans ANTILOPE ; Intégrer progressivement les projets inscrits dans le plan directeur informatique des SPM.							

Action 07 OPTIMISATION DES DÉPENSES DE SOUVERAINETÉ DES SERVICES DU PREMIER MINISTRE									
OBJECTIF	Optimiser les interventions des Services du Premier Ministre								
Indicateur	Intitulé:		Taux d'intervention par rapport aux sollicitations				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 98		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2019						
	Valeur de référence:		98.0						
	Année cible:		2022						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		Prise en charge des frais de souverainetés des membres du Gouvernement responsabilisés dans les SPM et les interventions spéciales du Premier Ministre.						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	2 488 231 933	2 488 231 933	2 451 012 704	2 451 012 704	2 445 831 341	2 445 831 341	99,79 %	99,79 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Rigueur dans la Gestion et transparence budgétaire ; Collectif budgétaire.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Prise en charge des frais de souverainetés des membres du Gouvernement responsabilisés dans les SPM et les interventions spéciales du Premier Ministre.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Les résultats obtenus concourent à optimiser les interventions spéciales du Premier Ministre. Ce résultat s'explique surtout par le fait que la gestion de ces ressources relève du pouvoir discrétionnaire du Premier Ministre.								
Perspectives 2021	Suggérer au Premier Ministre des mécanismes permettant d'optimiser la gestion de cette catégorie spéciale de ressources.								

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

Le bilan stratégique qui sous-tend l'atteinte des objectifs fixés dans les programmes opérationnel et support repose sur un dispositif de pilotage et de suivi intégré axé sur les résultats. Il met l'accent sur trois(03) composantes essentielles :

§ **La mesure de la performance** : Elle qui permet d'apprécier le processus de génération des résultats. La spécificité des Services du Premier Ministre (SPM), en tant qu'administration de coordination de l'action gouvernementale, induit l'adoption de mécanismes singuliers de suivi et d'évaluation des résultats obtenus. C'est dans cette perspective que le système de gestion de la performance est appelé à s'améliorer, à la faveur de son arrimage au dispositif « SOGIR » déjà opérationnel dans les SPM. Il est question, d'adosser la programmation des réunions présidées par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ou par ses proches collaborateurs, aux programmes technique et support des SPM. Ceci permettra d'assurer un meilleur suivi des directives issues de ces concertations.

§ **La dynamique matricielle des programmes** : La réalisation des objectifs stratégiques des SPM passe inévitablement par la conduite effective des activités prévues dans chaque programme. Ce qui permet d'obtenir les produits, effets et impacts escomptés. Le lien de causalité qui fonde la chaîne des résultats va imposer une rigueur absolue dans la collecte des données et une vitalité du système d'information par l'utilisation de matrices et autres outils fiables ;

§ **Les modalités de monitoring et de reporting des activités** : S'agissant de cette composante, chaque responsable de programme devra s'atteler à une exécution efficace et efficiente du programme dont il a la charge. Il leur appartient donc de prendre toutes les dispositions opérationnelles afin de planifier les intrants en termes de moyens généraux pour organiser les tâches et les activités nécessaires à la production des résultats attendus. Des attentes seront formellement signifiées aux différents responsables d'actions et d'activités. En outre, des réunions de suivi et d'évaluation, à fréquence mensuelle, sont prévues au niveau de chaque programme. De la même manière, les responsables d'actions et d'activités, tout en restant maîtres de leurs initiatives, doivent également s'assurer de la génération effective des produits prévus dans la chaîne prédéfinie. A cet effet, le Ministre Secrétaire Général des Services du Premier Ministre a signé la décision n°021/SG/PM du 11 août 2016 portant constatation de la composition de la chaîne des responsabilités des programmes des Services du Premier Ministre.

Au total, il est question de veiller à ce que la réalisation des activités contribue à l'atteinte des objectifs des actions et des programmes et que par ailleurs, les ressources financières y afférentes soient mises à disposition dans la même foulée.

Le dispositif de pilotage stratégique a donc vocation à s'assurer que les opérations sont réalisées de manière ordonnée, d'alerter sur les écarts et d'engager les mesures correctives selon le système d'information sur la performance mis en place. Le rôle des contrôleurs de gestion sera déterminant dans ce sens.

Par ailleurs, les SPM, dans l'accomplissement de leurs missions, s'appuient sur la SND30 qui est le nouveau cadre de référence de l'action gouvernementale. A cet effet, le mandat dévolu

aux structures internes et rattachées, à travers le programme opérationnel, est articulé autour des préoccupations et objectifs de la SND30 dont elles contribuent à la mise en œuvre.

Enfin, les actions du programme opérationnel des SPM couvrent l'ensemble des domaines dont la mise en œuvre incombe aux administrations sectorielles. Les interactions s'établissent donc à travers le pilotage et le suivi des différentes politiques ministérielles au moyen du programme opérationnel : affaires publiques et institutionnelles ; action économique et financière ; politiques sociales et de santé ; politiques culturelles et de communication ; politiques d'éducation, de formation et de recherche ; décentralisation ; politiques et programmes du secteur routier ; charte des investissements et de la politique de régulation et de compétitivité ; programme national de gouvernance.

Au demeurant, il y aurait lieu de mettre un accent particulier sur la nécessité de respecter la budgétisation des tâches prescrites au risque de ne pas assurer la réussite des actions programmées.

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

3.2. LEÇONS APPRISES

3.3. PERSPECTIVES 2021